



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°76 (N°158) – 2 €

12 mars 2020

**GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE**

La pire défaite depuis des décennies se profile pour le prolétariat en France avec la réforme-destruction des retraites

**Les dirigeants CGT, FO, FSU ont fait et font tout
au compte de la bourgeoisie pour sceller la défaite**

Dès à présent tirer toutes les leçons des derniers mois

Regarder la vérité en face

Après les dix journées d'action organisées par les appareils visant à essorer tout le potentiel de combat qui existait au sein du prolétariat, alors que les dirigeants ont fait l'essentiel en permettant à la « conférence de financement » de la réforme de se mettre en place, la première responsabilité des militants révolutionnaires consiste à regarder la vérité en face : les chances pour le prolétariat d'éviter la défaite sont infimes.

Certes, on peut considérer que la victoire du gouvernement ne sera définitivement actée que lorsque l'assemblée des godillots LREM aura adopté l'ensemble de la loi. Cela étant, la discussion à l'Assemblée est largement entamée. Et chaque jour qui passe rend le recours à l'article 49-ter qui, conformément aux institutions de la Ve République permet de faire adopter la loi sans vote, plus probable. Et on peut constater avec quel soin minutieux, les dirigeants syndicaux CGT, FO, FSU ont fait en sorte que les « débats » à l'Assemblée ne soient en rien troublés par quelque mobilisation que ce soit.

Ce n'est pas nous qui le disons, mais Djeballi, le secrétaire UNSA-RATP Métro-RER : « *Le 17 février, c'est la première journée d'examen du texte de la réforme à l'Assemblée nationale. Donc le 17 février devient la date la plus importante de cette lutte... La télé, la radio, tous les média l'ont compris sauf l'interpro qui passe à côté de ce rendez-vous [...] Alors, ouais, moi je me pose la question de savoir s'ils ont vraiment la volonté de combattre cette réforme.* »

Se poser la question, c'est y répondre. Le CCN de la CGT du 4 février y avait répondu de la manière la plus claire. *Médiapart* cite le CCN de la CGT :

« *Le Comité Confédéral National de la CGT, les 4 et 5 février, "a aussi débattu de la possibilité d'une manif nationale à Paris, si cette idée n'est pas écartée, elle n'apparaît pas comme une priorité dans les semaines à venir". On peut lire dans le rapport introductif que "certains sont demandeurs d'une manifestation nationale à Paris, d'autres n'y sont pas favorables avec la crainte que comme par le passé elle soit considérée comme un baroud d'honneur ou qu'elle représente un frein à l'élargissement... ».*

Jusqu'au bout, Martinez entend bien se dresser contre toute centralisation du combat contre le gouvernement avec des arguties (« *avec la crainte... qu'elle représente un frein à l'élargissement* ») qu'il est même inutile de commenter.

En dehors du combat pour imposer aux appareils syndicaux l'organisation de ce combat centralisé contre l'Assemblée nationale, il ne pouvait y avoir d'issue. A cet égard, la manifestation de quelques milliers à l'Assemblée le 17 février – violemment réprimée par la police – ne pouvait constituer cette issue.

Ainsi le cirque parlementaire pouvait continuer avec les milliers d'amendements de Mélenchon, l'éventualité d'une « motion de censure », dont la seule fonction (suite p. 2)

Sommaire

• ÉDITORIAL	P.1
• SUPPLÉMENT RATP.....	P.12
• ENSEIGNEMENT PUBLIC	P.17
• UNIVERSITÉS	P.22
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.	P.28
• ON NOUS COMMUNIQUE	P.29
• ALGÉRIE	P.32

ne peut être que de légitimer le vote à venir et l'Assemblée elle-même, que le vote s'opère finalement via l'article 49-ter ou pas.

On ne voit donc pas par quelles circonstances exceptionnelles la défaite pourrait être évitée. La grève à la SNCF et à la RATP a été isolée et liquidée. Les quelques tentatives dans la jeunesse lycéenne de combattre le gouvernement sur son propre terrain (contre « *les E3C* ») avec les enseignants ont été laminés par la répression policière, avec la complicité des dirigeants syndicaux (voir plus bas).

La seule possibilité subsistante serait le surgissement de la jeunesse étudiante confrontée à la brutale offensive

représentée par le projet de LPPR (loi de programmation pluriannuelle de la recherche) contre son droit aux études. Mais précisément, tant le contexte d'ensemble de la lutte des classes que le poids des défaites antérieures (avec la sélection à l'université introduite par Parcoursup) rendent les conditions d'un tel surgissement très difficiles.

Certes, jusqu'au bout, il faut chercher à combattre pour éviter la défaite. Mais ce serait couvrir la trahison des appareils syndicaux que de ne pas, dès maintenant, expliquer clairement pourquoi la classe ouvrière et la jeunesse de ce pays se trouvent aujourd'hui dans une situation aussi périlleuse.

Le prolétariat a montré sa disponibilité à combattre, les directions syndicales leur disponibilité... à la concertation sur la mise en œuvre de la réforme

Le 13 septembre, la grève est massive, quasi unanime à la RATP pour la défense du régime spécial des travailleurs de la RATP. Immédiatement après cette grève, les dirigeants syndicaux de la RATP – à l'exception de la CGT qui ne s'y ralliera que plus tard, appellent à la « grève illimitée » à partir du 5 décembre. C'est presque trois mois plus tard. Il faut le noter : la grève est massive mais ne donne lieu à aucun débordement. Il y a là une différence essentielle par exemple par rapport à ce qu'on a pu voir en 1995. L'attente de trois mois est justifiée par les dirigeants syndicaux par le fait que décembre est le mois où les travailleurs touchent le treizième mois, ce qui va leur permettre de tenir. Mais en réalité, les mêmes dirigeants le disent aussi, pour « *donner une chance à la négociation* ».

Le fait est que la concertation ne connaît aucune interruption. Le 26 novembre, *le Figaro* rend compte de la rencontre entre Philippe et Martinez. Celui-ci précise qu'il y a eu 22 réunions de concertation avec le gouvernement sur le sujet. Tous les dirigeants syndicaux seront à nouveau à Matignon le 18 décembre, alors même que Philippe a, sans ambiguïté, donné le cadre le 11 décembre devant le Conseil économique, social et environnemental (CESE), temple du « dialogue social » : ce qui n'est pas négociable, déclare-t-il, c'est la fin des régimes spéciaux et la mise en place de la retraite par points.

De son côté, la direction de la FSU, à la sortie du congrès national de cette organisation, se précipite dans le bureau de Blanquer pour discuter « *revalorisation* », alors même que Blanquer indique clairement que cette dernière vise à « *compenser* » la baisse attendue des pensions des enseignants (mieux vaudrait parler d'effondrement du montant des pensions pouvant aller jusqu'à 40%). Étrange « compensation » du reste, puisque Macron avait annoncé dès octobre à Rodez qu'il s'agissait surtout de redéfinir le métier d'enseignant dans le sens de l'augmentation de la charge de travail, de l'individualisation des carrières, de la réduction des congés. Teste, le nouveau secrétaire national de la FSU, Rollet, dirigeante du SNES, son principal syndicat, trouvent cependant les propositions de Blanquer « *floues* ». Ils n'avaient sans doute pas chaussé les bonnes lunettes !

Entre temps, il y a eu la journée du 5 décembre. La grève est totale à la SNCF et à la RATP. Elle est massive dans l'enseignement, et importante dans le reste de la Fonction publique. Les manifestations sont massives. La CGT annonce 1,5 million de manifestants dans toute la France. La force existe pour faire reculer Macron, mais cette force est cadenassée, emprisonnée dans le dispositif des appareils syndicaux qui multiplient les journées d'action le 10, le 12 et le 17 décembre pour la disloquer.

L'appareil de la CGT (suivi des autres appareils, FO et FSU) modifie son dispositif pour mieux encamisoler les travailleurs

Par ailleurs, la direction de la CGT, suivie par les autres, tire les leçons du 13 septembre et du 5 décembre. A savoir, il est impossible de s'en tenir à la position du bureau confédéral d'août 2019 : éviter à tout prix « *la posture du non à la réforme* », encore défendue par Martinez à la fête de *l'Huma* dans un débat avec Delevoye (les dizaines de rencontres de concertation officielle ne leur suffisaient pas !), à savoir : oui à un régime universel « *aligné sur le haut* » !

Donc quelques jours après le 5 décembre, les communiqués intersyndicaux évoquent désormais l'exigence du « retrait de la réforme », confirmés par plusieurs déclarations de dirigeants confédéraux. Et c'est ainsi que depuis près de trois mois, la politique des

appareils syndicaux prend la forme de Janus aux deux visages. Pendant que dans les mégaphones des manifestations des journées d'action, les responsables locaux des syndicats crient à pleins poumons pour le retrait de la réforme, dans les concertations ininterrompues jusqu'à la conférence de financement, les dirigeants discutent mesures particulières de mise en place de la réforme par catégorie, financement de celle-ci et « *équilibre financier* » et aussi – la question des questions pour les appareils centraux – participation des dirigeants à la « *gouvernance* » du régime universel. Le double langage est complet, qui vise à tromper les travailleurs et jusqu'à un certain point y parvient.

Au lendemain du 5 décembre

Mise à part à la SNCF et à la RATP où la grève est reconduite, nulle part ailleurs il n'y a grève au lendemain du 5 décembre. Dans l'enseignement, la reconduction de la grève reste extrêmement minoritaire, à l'inverse des annonces claironnées par toute une série de forces politiques dites « d'extrême gauche »⁽¹⁾ et de syndicats minoritaires (FO, SUD). Là est la grande différence avec 2003, et d'ailleurs l'explication tient au moins en partie justement à 2003.

En 2003, les enseignants ont reconduit, établissement par établissement, la grève contre la réforme Chirac-Raffarin pendant un mois et plus, sans obtenir des dirigeants syndicaux qu'ils appellent à la grève générale de la Fonction publique. Ils ont été soigneusement isolés par les mêmes dirigeants, en particulier dans les transports, dirigeants qui ont cyniquement négocié le report des attaques contre les régimes spéciaux et refusé d'appeler à la grève (l'attaque contre les dits régimes interviendra en 2007). Le souvenir de cette défaite demeure cuisant dans

la génération la plus ancienne du corps enseignant. A cela s'ajoute l'accumulation des défaites depuis 2003 : « réforme » du collège puis du lycée, réforme des rythmes scolaires, coup brutal porté au statut des professeurs à travers la liquidation des décrets de 50 qui le garantissaient, etc. Du coup, les enseignants ne sont nullement disposés à démarrer établissement par établissement. Ils désertent les prétendues « assemblées générales départementales » où les mêmes forces politiques évoquées ci-dessus prétendent leur faire voter la reconduction au forceps. Mais la défiance vis-à-vis des dirigeants syndicaux ne va pas au delà du rejet de la « reconductible ». Si là où interviennent les militants révolutionnaires, des prises de position massives, voire unanimes, sont adoptées pour exiger que les dirigeants rompent la concertation avec Blanquer, dans l'ensemble, les dirigeants syndicaux ne sont pas harcelés et gardent une maîtrise totale des événements.

Note (1) : Pour évoquer ces forces politiques, nous employons à défaut d'une terminologie plus adaptée la formule « extrême gauche ». La seule formule rigoureuse possible consisterait à les citer toutes explicitement, ce qui n'est guère possible. Cela comprend, pour ne citer que les principales organisations, le NPA (avec ces diverses tendances et sous-tendances), LO, les groupes issus du « lambertisme » (POI, POID), les débris de « l'anarchisme » : CNT. La formule « extrême gauche » est celle employée par les médias. Elle n'est pas rigoureuse, à un double titre. Les organisations ne se distinguent pas entre « gauche » et « droite », mais par leur origine de classe, d'une part. D'autre part, la seule chose qui soit « extrême » dans ces organisations, c'est leur soumission à l'appareil dirigeant des syndicats (selon le cas Martinez, Veyrier, voire SUD).

La grève à la RATP et à la SNCF

Il n'en ira pas de même à la RATP et à la SNCF quant à la reconduction. Là, les directions syndicales n'ont pas même tenté de s'opposer à la continuation de la grève après le 5 décembre. Pendant plusieurs semaines il n'y aura ni train ni métro. Tous s'y étaient préparés : le gouvernement comme les appareils syndicaux. Il faut quand même le noter : la grève sera surtout celle des roulants et d'abord des conducteurs, beaucoup moins des personnels de gare ou de station. Mais surtout, là encore le contrôle de l'appareil syndical demeure total. Les grévistes sont conviés à des assemblées de ligne ou de dépôt. Ainsi la force est soigneusement fragmentée ce qui garantit le contrôle de l'appareil syndical au niveau central. Le combat pour l'assemblée générale de tous les travailleurs de la RATP, là où il est mené, reçoit le soutien franc et massif des travailleurs. Mais la force capable de l'imposer effectivement est trop limitée. Les appareils dirigeants s'opposent évidemment à cette perspective qui poserait immédiatement celle de la constitution du comité central de grève intégrant les dirigeants syndicaux et leur imposant le respect de la volonté des travailleurs (voir dans ce numéro notre supplément *CPS RATP*).

En même temps, pèse l'isolement dans la grève de ces deux seules corporations. L'unique possibilité de briser cet isolement était dans la convocation par les dirigeants

d'une gigantesque manifestation nationale au siège du pouvoir pour le retrait du projet de réforme-destruction. Il ne fait aucun doute qu'en particulier au lendemain du 5 décembre, la convocation d'une telle manifestation aurait donné lieu à un véritable déferlement des travailleurs. A supposer même qu'un tel déferlement n'ait pas contraint Macron à retirer immédiatement son projet, il est clair qu'une telle manifestation débouchait sur une autre situation politique, où d'ailleurs la question de la grève générale se serait posée dans de tout autres termes. C'est pourquoi toutes les forces politiques (les appareils dirigeants des syndicats, et leurs supplétifs de « l'extrême gauche ») s'y sont opposés avec une belle unanimité, en particulier au congrès national de la FSU.

À cette perspective, ont été opposés les « grèves reconductibles » et bien sûr l'égrenage des journées d'action pimentées de l'organisation des « collectes de solidarité » dont, indépendamment même de toute autre considération, les initiateurs savaient très bien qu'elles ne permettaient pas de financer un dixième des journées de salaire perdues. Ainsi, l'étranglement des cheminots et travailleurs de la RATP a pris le masque hypocrite de la « solidarité ». Ne restait plus qu'à faire porter aux yeux de ces derniers la responsabilité de l'isolement aux autres catégories de travailleurs.

Jusqu'à ce que mort s'en suive...

Il aura fallu du temps pour en finir avec la résistance des conducteurs de la RATP et de la SNCF. La grève durera

jusqu'à 50 jours. Tout aura pourtant été fait. Ainsi, après le 18 décembre, la « journée d'action » suivante sera

convoquée pour le 9 janvier. Les tentatives de dresser contre les grévistes les « usagers » pendant les congés de fin d'année ont peu de succès. A l'évidence, la force du gouvernement ne tient nullement dans son assise dans le pays.

Janvier donne lieu à une véritable orgie de journées d'action : 11 janvier, 14 janvier, 15 janvier, 16 janvier, 23 janvier, 24 janvier (jour de présentation du projet de loi au

conseil des ministres). L'effet de démoralisation est redoutable pour les travailleurs à l'annonce de la baisse inéluctable de participation de jour en jour (exception faite d'un rebond limité le 24 janvier), en même temps que s'érode de manière non moins inéluctable le taux de grévistes à la SNCF et à la RATP. Érosion Lente cependant, ce qui témoigne du refus – désespéré – de ceux-ci d'accepter la défaite.

Les directions syndicales transformées en exécutants auxiliaires de la réforme-destruction

Orgie de journées d'action, orgie de concertations. *La Tribune* du 24 décembre en dresse la liste :

« L'exécutif prévoit de concentrer la réunion du 7 janvier sur « quatre objectifs » : « Partager les impacts sur l'évolution des seuils relatifs à la pénibilité, renforcer les actions (...) de prévention de la pénibilité », « construire des dispositifs de reconversion pour les salariés exposés longtemps à la pénibilité », et « le maintien dans l'emploi des séniors ».

Plusieurs ministres recevront ensuite les organisations syndicales et patronales de leurs secteurs. Olivier Dussopt recevra, durant la deuxième semaine de janvier, les syndicats de la Fonction publique sur la retraite progressive et ses conditions de déploiement ainsi que celles relatives à la pénibilité. Agnès Buzyn lancera le 13 janvier avec les syndicats hospitaliers le chantier de l'aménagement des fins de carrière à l'hôpital.

Le tout nouveau secrétaire d'État chargé des Retraites Laurent Pietraszewski recevra entre le 7 et le 17 janvier les partenaires sociaux à propos de l'évolution du minimum de pension et des transitions, selon le communiqué de Matignon.

Le Ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer poursuivra quant à lui ses discussions avec les syndicats la semaine du 13 janvier avec pour « objectif de parvenir en juin 2020 », à « un protocole d'accord sur des scénarios de revalorisation » pour les carrières des enseignants. Enfin, Frédérique Vidal, ministre de la Recherche, poursuivra du 6 au 17 janvier ses travaux avec les syndicats autour de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche. »

Tous les dirigeants s'y rendent, Martinez affectant de se plaindre... de ne pas avoir été invité ! Les concertations sont cadrées de manière explicite par le gouvernement qui fait connaître l'avant-projet de loi au moment même où s'ouvre la nouvelle séquence de concertations. Le projet

confirme totalement et dans le détail l'objectif de démolition de toutes les garanties existantes. Un point à souligner (*Le Monde* du 11 janvier) : « Les organisations d'employeurs et de salariés disposeront d'un pouvoir décisionnaire : elles seront notamment associées à la fixation de l'âge pivot et détermineront les conditions d'un départ à la retraite à taux plein. Une "règle d'or" imposant l'équilibre du système" leur sera dictée: il s'agira de faire en sorte que les comptes ne soient pas dans le rouge, en raisonnant sur une période de 5 ans ».

Évidemment, la question de « l'équilibre financier » du système est totalement pipée puisque par exemple la réforme prévoit le désengagement massif de l'État quant au financement des retraites des fonctionnaires. Accepter de rentrer dans ce débat truqué, c'est déjà entériner la réforme. Pas de quoi rebuter les dirigeants syndicaux comme on le verra plus bas. Mais on voit bien à travers cette dimension du projet de loi quel rôle est attribué aux directions syndicales : celui de caporaux de la mise en œuvre de la réforme chargés d'en assurer l'exécution. Non seulement, ce rôle n'est pas rejeté par les directions syndicales, mais il est bruyamment revendiqué. Ainsi ceux qui, comme les dirigeants de la FSU et de Solidaires, ne sont pas invités à prendre place dans la confrérie des caporaux s'en plaignent amèrement :

« Cela fait un moment que le gouvernement a fait le choix de l'intégrer (ndlr : l'UNSA) dans toutes les discussions et d'écarter notre organisation et la FSU », se plaint Beynel, au nom de Solidaires, soutenu par le grand frère de l'appareil CGT qui « dénonce un tripatouillage » pour « exclure certains et faire entrer une organisation qui n'est pas représentative au niveau interprofessionnelle ».

Ainsi, au moment même où les communiqués intersyndicaux continuent à revendiquer officiellement le retrait de la réforme, les bureaucrates syndicaux jouent des coudes pour trouver place dans le futur conseil d'administration de la réforme.

Une tentative de se dresser contre le gouvernement dans la jeunesse et le corps enseignant : la lutte pour empêcher la mise en place des E3C

Il faut toutefois le noter : pendant que de journée d'action en concertation, de concertation en journée d'action, les possibilités de combat des travailleurs étaient progressivement liquidées, apparaissaient dans certains établissements – une minorité certes mais une minorité significative - des tentatives de se dresser contre la liquidation du baccalauréat dont la première étape consistait dans la mise en place des E3C (nous renvoyons

le lecteur à l'article Enseignement public de ce bulletin). On se contentera ici de quelques brèves remarques :

Cette lutte s'est engagée dans les pires conditions : d'abord parce que les E3C ne sont que l'application d'une contre réforme (celle des lycées) déjà actée – avec la pleine participation qui, se continue des directions syndicales, en particulier celle du SNES ; ensuite parce que les épreuves d'E3C, s'égrenant sur plusieurs semaines

au gré des calendriers de chaque établissement, la centralisation de ce combat est pour ainsi dire impossible.

Néanmoins, la tentative de faire en sorte que les épreuves ne se déroulent pas a eu lieu par la grève des enseignants chargés de faire passer les épreuves et aussi par les tentatives de blocage de l'accès aux épreuves des lycéens. Mais cette tentative a été brisée : d'une part par une répression de l'État policier qui a pris – avec la complicité des chefs d'établissement – une ampleur inédite (voir article Enseignement), d'autre part par le fait que dans le même temps qu'avaient lieu ces tentatives, les directions syndicales continuaient à participer au « comité de suivi de la réforme », se félicitant même d'y être entendus.

Ainsi, se révèle le véritable contenu du soutien, par exemple de la direction du SNES au « boycott » des E3C. Voici à titre d'exemple la forme que prend le « soutien » des bureaucrates du SNES de l'Académie d'Aix-Marseille à la mobilisation des enseignants et lycéens :

« Nous appelons donc à des rassemblements de soutien à la grève des surveillances, qui n'empêchent pas l'accès aux bâtiments publics. Si des blocages ont lieu, nous conseillons aux militants, aux syndiqués et aux sympathisants de s'en tenir à bonne distance. Si la tension monte, si des heurts ont lieu, si les forces de l'ordre interviennent, nous conseillons aux SI d'appeler à la dispersion du rassemblement. Soyons attentifs à nos élèves, qui découvrent l'action collective, et qui n'ont pas besoin d'une première expérience qui se termine par des sanctions qui les détourneraient définitivement des mobilisations futures (les distributions de tracts que nous faisons devant les facs avec les syndicats étudiants sont effarantes sur ce point !). Médiatiquement, il ne serait pas judicieux que des drapeaux ou des badges du SNES ou de la FSU apparaissent sur des images de heurts » (communiqué du 1^{er} février).

Un cran supplémentaire dans les mesures de l'État policier

La brutalité de la répression n'est pas pour rien dans le fait que la jeunesse soit restée largement à l'écart de la mobilisation sur les retraites. Depuis la loi El Khomri, les flics interviennent massivement, brutalement contre toutes les tentatives de la jeunesse. On a assisté ainsi à l'irruption de ceux-ci dans les lycées pour des épreuves se passant ainsi « sous contrôle », alors même que les professeurs étaient interdits d'accès à l'établissement. Des délégués syndicaux ont été convoqués au commissariat parce qu'ils étaient rentrés dans un établissement scolaire, et sous la menace de sanctions administratives. Un enseignant a été suspendu pour plusieurs mois pour participation à la lutte contre les E3C. De même des sanctions collectives ont été prises ou sont en cours pour le même motif dans une bonne dizaine d'établissements, des élèves « boycotteurs » ou accusés de l'être se sont vu attribuer la note zéro à l'épreuve E3C.

À Rennes, Paris les étudiants qui tentaient de rejoindre les manifestations ont été nassés, quand les facultés n'ont pas été cadenassées pour prévenir toute tentative de rejoindre les cortèges. Et tout le monde a vu des manifestants piétinés, traînés par terre sur plusieurs mètres, telle cette travailleuse de la RATP coupable... d'avoir cherché à récupérer son portable tombé par terre.

Les flics se livrent sans retenue aux pires exactions parce qu'ils se savent non seulement soutenus mais encouragés à le faire en fonction de la consigne de Castaner et de Nunez : *« Quand je dis : aller au contact, c'est aller physiquement à la dispersion »*. Est-ce un hasard si quelques jours après l'assassinat d'un jeune livreur par étouffement, Macron lors du conseil des ministres du 24 janvier *« a rejeté toute responsabilité des violences policières, regrettant plutôt “une forme de relativisme qui laisserait croire que la violence exercée par une minorité de manifestants ou des actions de blocage très, très radicalisées (le mot « radicalisé » est employé indifféremment par Macron pour caractériser les actes terroristes et les mobilisations de la classe ouvrière et de la jeunesse, ce qui ne peut être un hasard, ndlr) seraient justifiées par une supposée violence d'État organisée.” »*

Mais il faut le dire : dans la nouvelle étape franchie par l'État policier, Macron et Castaner bénéficient du soutien total des appareils syndicaux, que ce soutien prenne la forme d'un silence assourdissant sur la répression, ou pire encore, la forme d'un dédouanement complet du gouvernement, les violences policières étant attribués à de simples « bavures » ou dérapages individuels.

La lettre du secrétaire général de la FSU du 12 février, qui rend en réalité un vibrant hommage à la *« police républicaine »* en même temps qu'elle dédouane de la manière la plus honteuse Castaner de toute responsabilité quant aux violences policières que celui-ci ordonne, est un modèle du genre :

« La police républicaine a pour mission la protection des libertés dont les libertés syndicales, comme celle de manifester.

Assurer l'ordre public et la sécurité implique la nécessité de respecter et de protéger les manifestants, comme celle de garantir les libertés. Les arrestations arbitraires, avec ou sans violence, les gardes à vue injustifiées, ne sauraient être tolérées dans un État de droit.

C'est pourquoi la FSU vous demande solennellement, Monsieur le Ministre, de donner toutes les consignes nécessaires pour que ces principes républicains ne puissent être mis à mal par des initiatives policières inacceptables, qu'elles consistent en des arrestations arbitraires, des actes violents ou des propos menaçants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses. »

Sous une forme légèrement différente, il en est de même avec la requête de la CGT déposée avec le SAF (Syndicat des avocats de France) et le syndicat de la magistrature auprès de la cour européenne des droits de l'homme en janvier pour l'interdiction des LBD en France. En effet, s'opposer aux seuls LBD, qui plus est par un recours auprès d'instances européennes, c'est laisser au gouvernement toute latitude pour développer l'ensemble

de sa politique répressive, qui est loin de se réduire à l'utilisation des LBD.

Ainsi le gouvernement a toute latitude pour aller plus loin, et dans ce domaine, la jeunesse étudiante est tout particulièrement dans le viseur de l'État policier : la décision de certaines universités de conditionner l'organisation de réunions dans les facs à l'autorisation préalable de la préfecture, l'adoption d'une réglementation rendant passible de sanction tout propos « portant atteinte à la réputation de l'université » indique ce qui est en vue pour le gouvernement : la remise en cause la plus brutale

des libertés démocratiques, comme le droit de réunion ou d'expression.

Le combat pour le front unique contre la répression, pour la défense des libertés démocratiques va donc prendre une place prépondérante. C'est le sens de l'intervention du représentant du courant Front unique au bureau national de la FSU du 24 février. La réponse de l'appareil dirigeant de la FSU indique assez que, là aussi, le front unique devra être imposé aux dirigeants par les travailleurs et la jeunesse.

« Discussion » à l'Assemblée nationale et conférence sur le financement

Pour le gouvernement, la contre-réforme rentre dans sa dernière phase. Il faut le signaler : le « débat » à l'Assemblée nationale et la conférence de financement se tiennent parallèlement parce qu'ils sont strictement complémentaires et imbriqués. Les « partenaires sociaux » sont les supplétifs de l'Assemblée croupion pour compléter le projet de loi. Dans l'État corporatiste, les « syndicats », transformés en rouages de l'appareil d'État, élaborent eux-mêmes les règles qui doivent régenter les rapports entre les classes. Sans doute, l'État corporatiste n'est pas réalisé, les organisations syndicales demeurant malgré les efforts des dirigeants pour les liquider des organisations syndicales. Mais force est de constater que la façon dont la réforme-destruction des retraites va être finalisée marque une étape dans le sens de cette réalisation du corporatisme. Du reste, le fait que la loi elle-même prévoit plusieurs dizaines d'ordonnances n'a pas d'autre but que d'associer les directions syndicales à toutes et à chacune de ces ordonnances par le biais de la concertation qui les précédera.

La convocation de la conférence de financement a donné lieu à plusieurs scènes de comédie. L'appareil CGT s'est livré à la « comédie » de la consultation des fédérations et unions départementales, obtenant ainsi l'aval de l'appareil intermédiaire (notons tout de même que près de 50% des instances conviées n'ont pas répondu à la consultation). En même temps, Martinez et Philippe se livraient à une autre comédie. Martinez a demandé à Philippe la possibilité pour la CGT de présenter dans la conférence ses propres « solutions », affectant de conditionner la participation de la CGT à cette possibilité. Philippe s'est empressé d'accepter. Pourquoi aurait-il refusé ? Après que l'appareil CGT a ainsi déblatéré, la conférence pouvait passer « aux choses sérieuses ». Et la seule chose sérieuse, c'est qu'au nom de l'équilibre financier, l'âge effectif de la retraite va passer progressivement à 65 puis 66 ans, en attendant mieux. C'est ce que demande et obtient le MEDEF.

Mais dira-t-on, voilà que les dirigeants CGT et FO envisagent de quitter la conférence. Perret, numéro 2 de

l'appareil CGT l'a annoncé, mais a été immédiatement démenti. Martinez a fixé un « ultimatum » : « *Nous avons également présenté un projet. On peut ne pas être d'accord avec nos propositions ; au moins elles sont compréhensibles, ce qui n'est pas le cas du texte du gouvernement. Nous lui disons donc : soyez clair. Soit vous donnez raison au Medef et vous officialisez le fait qu'il faudra travailler au moins jusqu'à 65 ans, soit vous nous donnez raison et vous dites « oui, il y a des moyens de travailler sur les recettes de la Sécurité sociale en augmentant les salaires ».* Jusqu'à présent, tout le monde l'avait remarqué, Philippe n'avait pas été clair !

Quant à FO, l'appareil jugera du « moment opportun » pour quitter la conférence : « *Le 19 février, la commission exécutive de FO, soulignant que ladite conférence ne peut conduire qu'à une impasse, "donnait mandat au Bureau confédéral pour décider d'en sortir le moment opportun"* ». Donc à ce stade les dirigeants sont encore présents à la conférence. Cela n'empêche pas les thuriféraires de ladite « extrême gauche » (selon Larousse, le thuriféraire est la « personne qui loue, vante quelqu'un, quelque chose avec excès », le terme est donc parfaitement adéquat) d'annoncer bruyamment à l'avance que la CGT et FO ne siègent plus. Ajoutons la mise en œuvre de la « contre-conférence de financement », en réalité le clone de la première qui d'ailleurs se tiendra... au Conseil économique, social et environnemental, haut lieu de la coopération « tripartite » de l'État, du patronat et des appareils syndicaux.

Mais pour ce qui est d'un éventuel départ de la conférence, d'un certain point de vue, l'appareil FO vend la mèche. En même temps que Philippe prépare le recours à l'article 49-ter, tout en demandant aux députés godillots de faire durer encore un peu la comédie du « débat » parlementaire, les appareils entendent continuer pour quelque temps encore la participation à la conférence sur le financement. Il sera bien temps alors, lorsque les carottes seront définitivement cuites, d'avoir recours à une fausse sortie pour donner un os à ronger aux militants.

Quelques leçons et conséquences prévisibles

Nous l'avons dit au début : les chances d'éviter la défaite sont désormais infimes. En tout état de cause, il n'est pas trop tôt pour essayer de tirer quelques leçons des événements.

Pendant des semaines, les appareils syndicaux n'ont eu d'autre objectif que d'éviter le véritable affrontement avec le gouvernement Macron sans lequel la victoire était et demeure impossible. C'est d'autant plus vrai que l'enjeu est immense. L'adoption de la réforme-destruction, qui

fait suite aux ordonnances détruisant le code du travail, à la réforme-liquidation du statut de la Fonction publique, à la privatisation de la SNCF, celle en cours de la RATP signifient que le pays est sorti du « compromis de l'après-guerre » où, devant la menace de tout perdre, la bourgeoisie française avait concédé notamment le statut de la Fonction publique, la Sécurité sociale, dont le système de retraite était partie prenante. De ces acquis de l'après-guerre, tout n'a pas complètement disparu. Mais ils sont désormais profondément entamés.

De la défaite probable, les organisations syndicales vont sortir à nouveau largement affaiblies. Mais de cet affaiblissement, l'appareil central des syndicats n'a cure. Sa survie comme appareil dépend de moins en moins de la force des adhésions. Par exemple sur le plan financier, il n'en dépend plus du tout. Il dépend de sa participation aux divers organes de participation mis en place par la Ve République. Ce n'est pas un hasard si les appareils centraux accordent une telle importance à leur place dans la future « gouvernance » du système. A cet égard, la réforme des retraites complète les ordonnances Macron qui ont liquidé les délégués du personnel ainsi que la loi dite de transformation de la fonction publique qui a liquidé les CAP au profit d'instances de cogestion : les CSE dans le privé, et les Comités sociaux d'administration (CSA) dans la Fonction publique, la conséquence étant la concentration des décharges syndicales sur un noyau plus réduit d'apparatchiks menant une existence de plus en plus distante à tout point de vue des travailleurs. La marche à la constitution d'un appareil syndical totalement indépendant de la classe ouvrière est la condition indispensable à ce qu'à une autre étape, la quantité se transformant en qualité, les organisations syndicales soient détruites. Répétons-le : nous n'en sommes pas encore là, mais il est clair qu'un pas dans ce sens vient d'être accompli.

S'agissant de la classe ouvrière elle-même, en particulier de la classe ouvrière productive de plus-value dans l'industrie, des centaines d'articles ont été écrits pour expliquer sa quasi absence de la mobilisation. Il ne faut

pas nier que les attaques successives contre elle qui ont toutes pour but de miner ses capacités de réaction collective n'y sont pas pour rien : destruction des conventions collectives et du « principe de faveur », nouvelles formes d'esclavage du prolétariat (uberisation, auto-entreprise). Il n'est pas anecdotique que dans un secteur qui jusque là avait conservé un certain nombre de garanties collectives, celui des employés de banque, la Caisse d'épargne s'apprête à embaucher des « auto entrepreneurs ». Mais il y a un facteur plus immédiat. Ce qui reste des grandes entreprises industrielles en France a été laminé par des plans de licenciements massifs, avec une accélération au cours de la dernière décennie : PSA, Ford, Alstom, Michelin, Goodyear, Continental. Les dirigeants syndicaux ont à chaque fois, y compris lorsqu'ils étaient étiquetés « d'extrême gauche » (LO à PSA, NPA à Ford), « négocié » les plans de licenciements qui ont abouti le plus souvent à la fermeture totale de l'usine (Ford Blanquefort, PSA Aulnay). S'en est suivi un profond désarroi, un immense scepticisme sur la possibilité de résister victorieusement. Évidemment, il n'était pas impossible que ce désarroi soit surmonté. Mais il ne pouvait l'être que si les directions syndicales avaient présenté aux travailleurs un véritable plan de guerre contre le gouvernement. On ne peut douter par exemple du fait que les cortèges ouvriers eussent été massifs dans une manifestation centrale au siège du pouvoir convoquée en temps et en heure pour le retrait de la réforme-destruction. Mais à partir du moment où ce qui leur était proposé, c'était de rejoindre la litanie des « journées d'action » dont intuitivement ils connaissaient par avance le résultat, personne n'a bougé.

D'autres conséquences sont prévisibles. Par exemple, la probable défaite va donner une nouvelle impulsion au Rassemblement national. Notons à ce propos que dans les municipales qui vont avoir lieu dans quelques jours, il n'y aura dans l'immense majorité des cas aucune possibilité de voter pour des listes d'organisations ouvrières, ce qui reste des partis ouvriers étant associé à des forces bourgeoises.

Le rôle de ladite « extrême gauche »

Enfin il faut accorder un paragraphe à la politique de la dite « extrême gauche ». Elle a joué pleinement son rôle aux côtés et dans les appareils syndicaux qui ont conduit à la situation rendant la défaite probable. A partir du 5 décembre, et pendant plusieurs semaines, elle s'est agitée dans tous les sens pour faire adopter la « grève reconductible » service par service, établissement par établissement, faisant ainsi porter aux travailleurs la responsabilité de l'isolement des cheminots et travailleurs de la RATP. Elle s'est chargée elle-même de faire la police de l'appareil syndical tentant d'interdire toute interpellation des dirigeants pour que ceux-ci rompent la concertation avec le gouvernement et organisent le combat central contre lui. Elle a été le fer de lance des opérations « coup de poing » et autres opérations bidon de diversion. Elle a pour ainsi dire battu son propre record de servilité à l'égard des appareils quand, au congrès national de la

FSU, le 13 décembre, elle a rejeté la perspective d'une manifestation centrale au siège du pouvoir, certains allant même jusqu'à voter le texte de l'appareil syndical donnant un blanc seing à la concertation « revalorisation » avec le gouvernement. Ces mêmes forces politiques ont couvert et continuent de couvrir – au compte de Martinez, Veyrier, Teste - les voix se dressant contre cette participation par un tapage autour de la « grève générale », tapage d'autant plus dérisoire qu'il intervenait à un moment où les capacités de combat des travailleurs avaient été laminées par la dizaine de « journées d'action ». Lorsqu'à une autre étape des militants se dégageront de la tutelle des appareils pour chercher la voie du programme révolutionnaire, il ne fait aucun doute qu'ils trouveront non à leurs côtés mais en face d'eux les micro états-majors des différents groupes « d'extrême gauche » : c'est aussi une leçon de ces dernières semaines.

En France comme à l'échelle mondiale, le cataclysme économique qui se prépare ne laisse et ne laissera pas d'autre choix à la classe ouvrière et à la jeunesse que de reprendre le combat

Il est évident que la nouvelle défaite qui s'annonce, et qui surpasse en gravité les précédents, aura un effet d'abattement sur le prolétariat et la jeunesse. Personne ne peut dire pour combien de temps. Mais tout le monde voit comment quant à eux le gouvernement, la bourgeoisie entendent dès maintenant mettre à profit la situation.

Une violente offensive se prépare contre le droit de grève dans les transports, la majorité LR du Sénat jouant un rôle d'aiguillon. La course de vitesse est lancée entre Macron, LR, RN dans les attaques prenant pour cible la population immigrée, en particulier la population maghrébine. Macron, citation de Maurras (le fondateur de l'Action française) à l'appui, a pris les devants au nom de la lutte contre le « séparatisme islamique ». Le même Macron a lancé une nouvelle offensive pour la mise au pas de la justice qui, même si pour l'essentiel elle est aux ordres, est

accusée de manquer de zèle dans la lutte contre « l'antisémitisme ». Et la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), nouvelle et violente offensive contre le droit aux études et le statut des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, est d'ores et déjà discutée avec les dirigeants syndicaux (voir article infra).

Pourtant, surmontant son abattement, le prolétariat et la jeunesse n'auront d'autre choix que de reprendre le combat. La lutte de la classe ouvrière en France ne peut être considérée isolément. Si elle est nationale dans sa forme, elle est internationale dans son contenu. Or ce qui se prépare à l'échelle internationale, c'est incontestablement une nouvelle exacerbation de la crise du capitalisme à côté de laquelle la crise de 2008 va nous apparaître comme un épisode presque anodin.

La faute au coronavirus ?

La nouvelle directrice du FMI, Kristalina Georgieva a déclaré le 23 février : « *Le virus, une urgence sanitaire mondiale, a perturbé l'activité économique en Chine et pourrait perturber la reprise* ».

La reprise ? Quelle reprise ? Il suffit d'indiquer que les USA ont connu un deuxième mois de baisse de la production industrielle en janvier, qu'au Japon le PIB a reculé de 1,6% au 4^e trimestre 2019 et que la zone euro a vu la production industrielle baisser de 2,1% en décembre pour constater que ce n'est pas du tout dans un contexte de reprise que l'épidémie du Coronavirus se produit. En réalité, elle ne fait qu'accélérer la marche à la récession dans une situation de fragilité extrême de l'économie capitaliste mondiale.

À cet égard, on ne peut que renvoyer nos lecteurs à l'article du numéro précédent de CPS (n°75 du 1-12-2019) : « *Sur fond d'endettement mondial record, un ralentissement économique généralisé lourd de menaces et de tensions* ». Cet article – écrit avant l'apparition de l'épidémie – se concluait ainsi : « *Contrairement à 2008,*

les bourgeoisies américaine et européennes, ainsi que la bureaucratie chinoise, se trouvent aujourd'hui sans recours face à l'approfondissement de la crise, précisément parce que ce tournant indique qu'une limite a été atteinte dans les possibilités d'accroître toujours plus l'endettement afin de repousser l'éclatement des contradictions accumulées. Dans le cas de la Chine, cette limite constitue une différence de toute première importance par rapport à 2008 : cela signifie que la Chine ne pourra jouer un rôle d'amortisseur de la crise comme elle avait pu le faire à l'époque (...) la Chine risque au contraire d'être un des foyers de la crise en préparation avec des effets d'autant plus ravageurs que la transformation impérialiste de la Chine s'est accélérée depuis 2008 ce qui a renforcé dans des proportions importantes les liens entre l'économie chinoise et l'économie mondiale. »

Ce sont toutes ces tendances qui reçoivent une impulsion supplémentaire avec le coronavirus, tendances que l'épidémie renforce mais que le virus n'a pas créées.

D'ores et déjà, des conséquences dévastatrices pour l'économie mondiale

Alternatives économiques explique :

« Le recul de la demande chinoise a évidemment des effets majeurs sur certaines entreprises multinationales très implantées en Chine. General Motors, par exemple, y vend deux fois plus de voitures qu'aux États-Unis. Et les entreprises allemandes écoulent, elles aussi, plus de véhicules dans le pays qu'en Europe. Idem pour Toyota ou Nissan. (...)

Au-delà de la baisse de la demande chinoise, la première voie de transmission de la crise épidémiologique à l'économie internationale est le tourisme ; les dépenses de plus de 150 millions de Chinois qui, en 2018, visitèrent le monde ont dépassé les 277 milliards de dollars, selon l'Organisation mondiale du tourisme. Les mesures de confinement réduisent ces échanges à très peu de chose ; les pays d'Asie, à commencer par la Thaïlande, sont les plus

atteints. La seconde voie passe par la forte baisse de la demande chinoise de matières premières qui a des effets immédiats sur les cours du pétrole, du cuivre, du fer...

Enfin, "l'usine du monde" qu'est la Chine occupe une place centrale dans les chaînes globales de valeur. Les secteurs les plus touchés sont ceux qui pratiquent le just in time et pour lesquels le pays est une source significative d'approvisionnement, quel que soit son apport en matière de valeur ajoutée. La crise affecte la construction automobile (Hyundai et Toyota ont annoncé des arrêts de production en Corée du Sud et au Japon) et plus encore les industries de haute technologie, à commencer par les télécommunications. Le gouvernement chinois a demandé à Foxconn, l'entreprise taïwanaise qui domine l'assemblage, de ne pas reprendre la

production le 10 février. Une décision qui affecte directement Huawei, Apple et Amazon. »

À vrai dire, l'accélération de la crise en Chine a des effets dévastateurs partout dans le monde aussi bien pour les économies qui fournissent à la Chine les matières premières indispensables à sa production (pays producteurs d'hydrocarbures, de métaux) que ceux qui dépendent de la Chine pour les composants de leurs

produits manufacturiers, c'est-à-dire la totalité des « vieilles » puissances impérialistes, sans parler de ceux qui exportent en direction de la Chine leur propre production industrielle (automobiles, machines outils, etc.). La place de la Chine dans l'économie mondiale – 18% du PIB mondial en septembre 2019, – fait que désormais « *lorsque la Chine éternue, l'économie mondiale s'enrhume* ».

D'inquiétants symptômes

C'est dans ce contexte qu'il faut analyser les inquiétants symptômes d'une récession qui menace de manière de plus en plus immédiate.

Le symptôme le plus apparent est la chute des Bourses. Le marché des actions après des mois d'ascension s'est brutalement contracté.

Une dépêche AFP du 27 février indique :

« Tokyo a donné le la avec une chute de plus de 2% face aux menaces grandissantes que fait peser la crise sanitaire sur l'organisation des Jeux olympiques.

Plus tard dans la journée, Wall Street a également plongé à l'ouverture, avec un net recul du Dow Jones (-1,90%) et du Nasdaq (-2,64%). Ces deux indices accusent des pertes respectives de plus de 9% et 7% en une semaine.

Mis à rude épreuve depuis lundi, les marchés européens de leur côté repartaient fortement à la baisse. A 14h35 GMT, le rouge dominait à Paris (-3,86%), à Londres (-3,27%), à Francfort (-3,58%), à Milan (-3,05%) ou à Madrid (-3,63%).

En une semaine, l'Euro Stoxx, l'indice boursier rassemblant des grandes valeurs de la zone euro,

affiche désormais près de 10% de recul (-9,81%). »

Il est certes possible - pas certain - qu'une fois de plus la Bourse se rétablisse pour un temps. Mais d'autres signes annoncent la récession qui vient. Il en va ainsi de la constante valorisation de l'once d'or, l'or étant la valeur refuge par excellence, jusqu'à il y a quelques jours.

De même, le fait que les bons du Trésor américain aient eu pendant plusieurs semaines de plus en plus de difficultés à trouver preneurs sur les marchés indique les limites de la politique de Trump depuis trois ans : à savoir, financer la croissance US (obtenue par une baisse massive d'impôts aux capitalistes, par l'augmentation considérable du budget militaire américain) par une augmentation constante du déficit du budget US.

Que, conjoncturellement et suite à la sévère chute boursière, les « investisseurs » aient dû, par manque de liquidité, vendre de l'or – le faisant à nouveau baisser -, que les mêmes rachètent désormais des obligations y compris US car ils se détournent des actions ne signifient en rien que la menace de l'effondrement ait disparu. C'est exactement le contraire en réalité.

Plus brutale sera la récession économique, plus violents seront les coups portés aux masses par les gouvernements

Dès lors, le seul paramètre sur lequel joue Trump c'est la réduction considérable des budgets sociaux, comme le montre le projet de budget présenté le 10 février. *Le Monde* du 12 indique : « *Donald Trump a décidé de baisser de 5% les dépenses non militaires (500 milliards de dollars) ce qui est une déclaration de guerre aux démocrates* (en réalité surtout et exclusivement une déclaration de guerre au prolétariat américain) [...] *Il fait des coupes dans la retraite des fonctionnaires fédéraux et*

sabre dans les aides sociales [...] M Trump prévoit aussi de réduire le coût des médicaments et les dépenses gouvernementales de santé... » Ce sont de telles mesures que mettra en œuvre de manière encore beaucoup plus ample, et partout à l'échelle mondiale, la récession qui vient, s'ajoutant bien sûr aux plans massifs de licenciement déjà annoncés partout, par exemple dans le secteur bancaire où HSBC annonce la suppression de 15% de ses effectifs en Europe et aux États-Unis.

La question du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire est la question décisive

Répetons-le, de manière différenciée selon les pays sans doute, mais dans une unité organique à l'échelle mondiale, la classe ouvrière et la jeunesse sont amenées à s'engager dans de gigantesques mouvements de classe. Elles ne le feront pas par choix mais par une nécessité vitale, parce que ce combat sera la seule issue pour échapper à la barbarie – barbarie politique, économique, climatique - à laquelle les vouerait la perpétuation du mode de production capitaliste. Elles le feront et elles le font comme l'attestent encore les centaines de milliers de manifestants qui ont exigé le départ du régime algérien à l'occasion du premier anniversaire du « hirak ». Elles le feront et elles le font comme en attestent les

manifestations populaires contre les régimes corrompus en Irak, en Iran et ailleurs, bravant la mitraille.

Mais pour s'en tenir à ces deux pays, qu'y a-t-il de commun entre la France et l'Algérie, alors même que, ne serait-ce que par la différence de leurs puissances, les mobilisations de travailleurs ne peuvent être mises sur le même plan ?

En France, la volonté des travailleurs de combattre la réforme-destruction des retraites a été paralysée et finalement brisée par la politique des appareils dirigeants des syndicats et des forces politiques qui leur sont soumises. Là où les militants révolutionnaires ont pu

intervenir, combattre pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement, pour qu'elles organisent l'affrontement central contre le gouvernement pour le défaire, leur politique a été comprise et approuvée (voir interventions militantes dans ce numéro). Mais la force organisée pour mener ce combat est infiniment trop faible pour peser d'un poids objectif susceptible de renverser la politique des directions syndicales.

En Algérie, des centaines de milliers crient à pleins poumons leur exigence d'en finir avec le système pour « un État civil et non militaire », mais les directions de leurs syndicats, quand elles ne sont pas des suppôts ouverts du régime, coopèrent avec lui via le « dialogue social », dénoncent les grévistes, soutiennent les licenciements et suspensions dans leurs rangs. Dans le même pays, les organisations, y compris lorsqu'elles se réclament du « trotskysme » et de la « révolution », se sont associées aux partis bourgeois sur un objectif de « transition consensuelle » avec le même régime honni.

Dernière minute

La loi de destruction des retraites adoptée le 3 mars sans vote par le biais du 49-ter

Le 3 mars, en rejetant les motions de censure (motion LR soutenue par La France insoumise, et motion PS-PCF-France insoumise), l'Assemblée a adopté la loi de destruction des retraites.

La présentation des motions de censure non seulement ne relève pas d'une bataille contre la loi, mais en réalité participe de la légitimation des institutions de la Ve République. Le résultat en était connu d'avance.

Il est utile de rappeler le film des événements qui a conduit à cette adoption qui referme officiellement toute possibilité de combat effectif contre la loi, sauf extraordinaire.

Le 23 février, *Le Monde* titre : « Retraites : le recours au 49-ter se profile » et on peut lire dans l'article : « Au sein du pouvoir, plusieurs sources évoquent cette option comme quasi inéluctable ».

En vérité, la décision est prise. C'est en connaissance de cause que Martinez écrit le 25 février, s'agissant de la « conférence de financement » :

« Nous pensons qu'il est encore temps de valider le bien fondé de nos arguments basé sur la reconnaissance du travail, de son juste de paiement au travers d'un salaire socialisé et de renoncer à votre projet de réforme. Nous attendons comme évoqué lors de nos échanges et dans l'esprit que nous donnons à cette conférence de financement, vos arbitrages dans des délais les plus brefs possibles. » L'appel aux « arbitrages » du Premier ministre – lequel indique depuis des mois que ni le système par points, ni la liquidation des régimes spéciaux ne sont négociables - indique assez le degré de soumission de l'appareil de la CGT au gouvernement.

Entre le 25 et le 29 sous couvert de lutte contre le coronavirus, il y a à la fois une opération d'union nationale, à laquelle se prête avec enthousiasme PS, PCF, sans parler de Mélenchon, et une « concertation des

En France comme en Algérie, se manifeste ainsi cruellement l'absence de parti révolutionnaire permettant aux masses de faire valoir leurs véritables exigences pour vaincre.

Le combat en France pour accumuler les matériaux pour un tel parti se mène dans des conditions difficiles, qui certes n'interdisent pas de faire dans ce sens des progrès, mais qui ne permettent pas que ceux-ci soient rapides et spectaculaires. Car de telles avancées spectaculaires ne sont possibles que dans les périodes où le mouvement des masses est impétueux, et où les masses apprennent à grande vitesse de leur propre mouvement. Comme nous l'avons montré, ce n'est pas aujourd'hui le cas.

Il faut donc avancer pas à pas, en particulier en prenant appui sur les meilleurs éléments de la jeunesse qui ne peut se résigner au sinistre avenir que lui réserverait la perpétuation du mode de production capitaliste.

Nous invitons nos lecteurs à avancer avec nous, pas à pas.

Le 27 février 2020

partenaires sociaux » sur la même question. Ce que révèle l'épidémie de l'état de délabrement de l'Hôpital public suite aux inlassables attaques dont il a été l'objet mériterait à lui seul un article. Il est impossible ici de développer cette question. Mais l'intense concertation et opération d'union nationale n'ont pas en réalité d'autre but que de préparer l'annonce du samedi 29. C'est à la suite d'un conseil des ministres extraordinaire, officiellement convoqué ce jour-là sur le sujet de la lutte contre le coronavirus, qu'Édouard Philippe annonce le recours au 49-ter.

La réaction des appareils syndicaux à l'usage du 49-ter révèle qu'au-delà de la « protestation » contre cet usage, ceux-ci n'ont aucune intention de mener une lutte sérieuse contre l'adoption de la loi par ce biais :

« Les organisations syndicales de salarié-es et de jeunesse (CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, FIDL, MNL, UNEF, UNL) ont pris acte de l'annonce par le Premier ministre samedi dernier en fin d'après-midi d'utiliser l'article 49-3. Cette procédure gouvernementale permet de faire passer sans vote à l'Assemblée nationale le projet de loi portant sur le système de retraites par points... Les organisations réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de créer de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement.

Elles appellent à multiplier partout localement des rassemblements dès lundi 2 mars, et à organiser des manifestations devant les préfetures et sous-préfetures le mardi 3 mars, y compris par le recours à la grève, au moment de ce passage en force au

parlement, afin de signifier massivement avec force le rejet de ce texte. [...]

Elles poursuivent et amplifient, dans ce cadre, la construction d'une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays mardi 31 mars pour mettre en échec ce projet de loi ainsi que les suites si nécessaire. »

Remarquons-le : même le mot d'ordre de retrait de la loi a disparu du communiqué. Par ailleurs, appel aux actions locales, manifestations décentralisées... et renvoi à la journée d'action du 31 mars (enjambant ce qui reste de procédure parlementaire y compris la « loi organique » qui doit compléter la première) : la même orientation qui consiste à éviter soigneusement tout affrontement avec le gouvernement prévaut plus que jamais.

En tout état de cause, comme nous l'avons largement développé plus haut, les travailleurs sont exsangues, épuisés par les dix journées d'action précédentes, impuissantes par des semaines et des mois de concertation permanente. Les manifestations du 2 et du 3 mars seront faméliques.

C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier l'annonce par FO suivie de la CGT qu'elles quittaient la « conférence de financement ». Sans doute, après le recours au 49-ter, les appareils n'avaient pas d'autre choix. Mais nous l'avons écrit plus haut (avant le 29 février) :

« Mais pour ce qui est d'un éventuel départ de la conférence, d'un certain point de vue, l'appareil FO vend la mèche (la CE confédérale FO avait donné mandat de quitter la conférence « au moment opportun », ndlr). En même temps que Philippe prépare le recours à l'article 49-ter, tout en demandant aux députés godillots de faire durer encore un peu la comédie du "débat" parlementaire, les appareils entendent continuer pour quelque temps encore la participation à la conférence sur le financement. Il sera bien temps alors, lorsque les carottes seront définitivement cuites, d'avoir recours à une fausse sortie pour donner un os à ronger aux militants. »

Le départ de la conférence de financement intervient au moment où les possibilités de combattre ont été liquidées. Autant si dès janvier, CGT et FO avaient annoncé leur refus de participer à la conférence ce refus aurait ouvert une brèche qui aurait posé avec acuité la question de l'organisation d'une manifestation centrale à l'Assemblée nationale le 17 février, au moment de l'ouverture de la discussion à l'Assemblée nationale, autant intervenant à la veille du 49-ter, l'annonce faite par les dirigeants CGT et FO ne peut en rien modifier le cours des choses.

Surtout que les termes dans lesquels les appareils FO et CGT annoncent leur refus de participer plus longtemps à la conférence de financement indiquent assez qu'il ne

s'agit en rien d'une rupture durable avec le gouvernement :

« La CGT a fait des propositions concrètes et étayées en matière de réforme des retraites améliorant le système actuel, lors de la conférence de financement du 18 février.

La CGT a adressé un courrier au Premier ministre, le 25 février, rappelant ses propositions et exigeant une réponse à celles-ci.

Non seulement, le Premier ministre ne répond pas mais il choisit de recourir au 49-3 en confisquant le débat démocratique sur le projet de réforme des retraites, tout en adressant un courrier aux partenaires sociaux, persistant sur ses objectifs de régression sociale. »

C'est donc au nom de ses « propositions en matière de réforme », au nom du « débat démocratique » - c'est-à-dire du dialogue social - que la direction de la CGT annonce qu'elle ne participera plus à la conférence.

Même son de cloche à la direction de Force ouvrière :

« FO constate aussi que le Premier ministre soumet sa réponse en matière de gouvernance et de renforcement du rôle demandé par certains partenaires sociaux, à la réussite, dans le cadre de la conférence de financement, à assurer l'équilibre financier du système de retraite. FO rappelle que le Premier ministre avait, dès le départ, fixé des contraintes inacceptables, comme le refus de mesures conduisant à augmenter le coût du travail, autrement dit le refus de l'hypothèse de l'augmentation des cotisations, option suggérée par le Conseil d'orientation des retraites et sur laquelle, entre autres, FO est prête à négocier.

Dans ces conditions, le Bureau confédéral estime que la Conférence ne permet pas de garantir la liberté de négociation et la pratique contractuelle auxquelles FO est essentiellement attachée. »

La première préoccupation de l'appareil FO, c'est la « gouvernance » et le « renforcement du rôle demandé aux partenaires sociaux » que l'appareil souhaite ne pas voir conditionnés à l'acceptation des mesures sur « l'équilibre financier ». Et c'est au nom de « la pratique contractuelle » que FO quitte la conférence.

Les militants regroupés autour de *Combattre pour le socialisme* continueront à combattre pour une véritable rupture des directions syndicales avec le gouvernement, rupture qui ne peut être imposée que par les travailleurs eux-mêmes s'organisant dans ce but.

Ils considèrent que la tâche la plus urgente est de faire en sorte qu'une fraction la plus large possible de travailleurs et de militants soient en mesure de tirer jusqu'au bout les leçons de ces derniers mois.

Le 4 mars 2020



Supplément RATP à CPS n° 75 – 30 janvier 2020

GRUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE, LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

NOUS PUBLIONS LES INTERVENTIONS DE DEUX CONDUCTEURS ELLES ONT OUVERT UN DÉBOUCHE POSITIF À LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS DE LA RÉGIE POUR DÉFENDRE LE RÉGIME DE RETRAITE ET INFLIGER UNE DÉFAITE À MACRON ET SON GOUVERNEMENT

Le 5/12 a démarré la grève à la Ratp, et parallèlement, à la Sncf. Un enjeu exceptionnel : préserver les régimes de retraite dont Macron a annoncé la destruction « systémique », avant même son élection. Grève exceptionnelle par la durée à la Ratp. Sans précédent depuis le début du métro et du réseau bus (début du 20^{ème} siècle). A la Sncf, c'est, par contre, la 2^{nde} un an ½ après la grève-hachoir qui avait abouti, en juin 2018, à une débâcle : l'immense acquis qu'a constitué le statut du personnel n'existe plus pour tous les entrants, et la Sncf est devenue, depuis le 1/1, un regroupement d'entreprises privées.

Pendant un mois ½, les grévistes se sont retrouvés face à la puissance concentrée de l'appareil d'État, utilisant tous les registres à sa disposition : dispositifs antigrève, la Direction d'entreprise et ses agissements, la menace de sanction individuelle, l'intimidation... jusqu'à la répression policière pure et simple, dans les manifestations, descentes dans les dépôts. A ce sujet, notons la passivité totale des directions syndicales. Les grévistes ont dû reculer sans avoir défait la contre-réforme. Le gouvernement s'est permis d'en rajouter avec « l'âge pivot », au risque d'indisposer son plus fidèle allié, la Cfdt (qui se félicite d'avoir la 1^{ère} combattu pour le régime à points, depuis le début des années 2000 !)

Et pourtant les grévistes ont tenu. Encore quelques jours, par exemple, ont-ils dit, pour marquer notre solidarité avec les camarades matraqués et poursuivis dans les manifestations (cf. vidéos). Il a fallu que la Cgt ferré appelle publiquement – déloyalement – le 15/1 « au 42^{ème} jour de grève depuis le 5/12/2019 (...) celles et ceux qui sont en grève depuis le 5/12, [à] définir des formes de lutte plus adaptées pour poursuivre le combat et obtenir le retrait du projet de loi... ». Et le 18, l'Unsa-Ratp Pôle Traction communique : « Après 45 jours de grève, une majorité d'assemblées générales du réseau ferré a décidé de réorienter, dès lundi 20, le mouvement illimité pour s'orienter sur une autre forme d'action ». C'est le coup de grâce.

Il était possible de faire reculer le gouvernement

Cps écrivait le 15/9 : « La grève qui s'est déroulée le 13 septembre a été pour le moins très massive. Elle a d'abord été quasi-totale dans la catégorie stratégique des conducteurs du métro (...). Au total, 90% de conducteurs, plus de 60% de machinistes grévistes. Cette journée a matériellement démontré toute la disponibilité des travailleurs à défendre cet acquis plus que centenaire qu'est le régime des retraites, déjà endommagé par la contre-réforme de 2007. (...)

Plus de 500 agents, conducteurs, machinistes et agents des gares s'étaient adressés aux bureaux syndicaux pour exiger qu'ils convoquent dans l'unité une assemblée générale du personnel de la Ratp (...). Désormais, cette exigence est plus brûlante que jamais. C'est la question de la grève jusqu'à satisfaction que les travailleurs doivent discuter, décider, organiser, contrôler. Ils répondront pratiquement en élisant les comités de grève, des délégués révocables constituant le comité central de grève, indispensable pour dresser toute la puissance des travailleurs, dans le respect de la démocratie ouvrière, contre le gouvernement.

Bien entendu, la présence des organisations syndicales est nécessaire. Sous contrôle des travailleurs.

Nul doute qu'une telle mobilisation éveillerait les autres secteurs du prolétariat, tel un puissant appel à engager le combat contre le gouvernement et les partis bourgeois pour l'objectif commun, la défense des régimes de retraite. »

Le 5/12 – pourquoi avoir gelé pendant près de 3 mois ? – le démarrage de la grève, son ampleur (paralysie ou quasi-paralysie des réseaux) confortent cette analyse.

Le sentiment, croissant au fil des jours et des semaines, finalement dominant chez les grévistes, est d'avoir été battus parce qu'ils ont été isolés des autres secteurs du prolétariat. Ceux qui ont combattu sont les mieux placés pour le constater : ce sont les dirigeants syndicaux, en commençant par les Confédérations ouvrières, qui en portent la pleine responsabilité.

Il n'y a pas eu de grève notable dans le secteur privé. Pas de grève des enseignants et autres fonctionnaires, en dehors de quelques « journées d'action ». Quid des travailleurs d'Edf et de l'énergie, qui occupent une place

essentielle ? ...en dehors des « actions coup de poing », surtout quand la mobilisation eut fortement reculé à la SnCF et à la RATP !

Qui a fait grève à la RATP ? La Direction a décidé de ne pas communiquer, mais les travailleurs ne comprennent pas pourquoi les syndicats ne leur ont pas fourni cette élémentaire information. Chacun a pu constater qu'elle n'a reposé que sur l'exploitation, essentiellement sur les conducteurs et, moins durablement, sur les machinistes.

Cet isolement a été le résultat des « grèves reconductibles », « grèves illimitées », prétendues « assemblées générales souveraines ». C'est à l'aveugle, chacun dans son terminus, dépôt, dispersés, que les grévistes ont été amenés par les appareils syndicaux à décider de la poursuite ou non !

On peut affirmer que l'isolement des grévistes a été organisé par les appareils syndicaux. Ils ont fait ce qu'il fallait pour ne pas défendre nos régimes de retraite. Tous l'ont affirmé explicitement, et l'ont activement mis en œuvre par le « dialogue social » dont l'objectif est indiscutable : ne pas combattre la contre-réforme, collaborer à sa mise en œuvre.

Il faut lire, par exemple, le « Résumé des propositions Cgt faites au 1^{er} ministre le 18/12/2019 ». Le titre est implacable : « Pour une réforme des retraites juste et solidaire ». Il y a donc bien un terrain commun avec le Pouvoir : en finir avec le système actuel, avec les acquis. Dans les « propositions remises au 1^{er} ministre », sont enterrés les régimes spéciaux. Aucune mention d'un régime à points ! « Concernant le projet du gouvernement, on ne sait toujours pas... ». La conclusion n'est pas moins implacable : « La Cgt reste donc fermement déterminée à se battre pour un autre projet des retraites ». Dont le financement sera assuré (notamment) par « un effort de 1.60€ par mois pour les travailleurs ».

Et puis, le 14/1, dans un courrier adressé au 1^{er} ministre, Martinez faisait une véritable déclaration de mort des régimes de retraite. Extraits : « *Vous nous avez fait parvenir un courrier, samedi 11/1, à l'issue des bilatérales que vous organisiez la veille à Matignon. (...) La Cgt et votre gouvernement portent 2 projets de réforme (...). Concernant le financement de la protection sociale et singulièrement celui des retraites nous avons évoqué le sujet, il y a plusieurs mois, avec celui qui était alors en charge du dossier M. Delevoye. Nous avons proposé à l'époque d'avoir un débat avec la participation d'experts, d'économistes (pas uniquement choisis par le gouvernement) permettant d'étudier plusieurs pistes de financement y compris pour améliorer le système actuel. Lors de notre entretien de vendredi, j'ai renouvelé cette proposition en prenant note que cela s'appelait désormais « conférence de financement » pour ne pas polémiquer avec L. Berger ou remettre en cause des engagements que vous auriez pu prendre avec lui.* » Le ton s'est épuré.

Le « calendrier de concertation » annoncé par le gouvernement le 23/12 devient pressant. Il s'agit plutôt de l'agenda actualisé du Pouvoir. En effet, comme le rappellent les dirigeants syndicaux, avec une inépuisable obstination, leur collaboration avec le Pouvoir n'a jamais fait défaut : « *Avec le haut-commissaire J-P Delevoye, ça se passe bien : la Cgt l'a vu 22 fois depuis décembre 2017, n'en déplaît à ceux qui racontent que la Cgt a fait la politique de la chaise vide. Delevoye, c'est quelqu'un qui a un peu plus d'expérience et une vraie conception de la démocratie sociale...* » (Martinez au Jdd, le 10/12/2019). Et voici qu'à partir du 5/12 – annoncée le 13/9 – se dresse la grève robuste, et qu'ils doivent circonscrire. Il faut le marteler : les rencontres, réunions, bi- et multilatérales, la « concertation » n'a jamais cessé.

Ostensible ou discrète. Intense. A grands traits : Le 9/12, rencontres avec Buzyn et Delevoye : « *Avec la séance d'aujourd'hui, ce sont 24 réunions qui se sont déroulées. 24 réunions auxquelles la Cgt a participé et durant lesquelles elle n'a eu de cesse de présenter ses propositions pour un régime de retraite solidaire.* ». Le 11/12, c'est dans le temple du « dialogue social », le Conseil économique, social et environnemental, devant les représentants syndicaux, qui y siègent, que le 1^{er} ministre a confirmé la mise à mort des régimes de retraites, en commençant par les régimes spéciaux de la RATP et de la SnCF, remerciant les « partenaires sociaux » d'avoir participé au « dialogue social » qui a contribué à l'élaboration de son projet dévastateur. Le 23/12, Philippe annonce donc le « calendrier de concertation ». Un calendrier très serré. Du 7/1 au 17/1... Puis adoption du projet en conseil des ministres, le 24, calendrier parlementaire, cadré par la conférence de financement, évoquée par Martinez, avec une coopération anti-ouvrière, encore et toujours plus accrue, des bonzes syndicaux.

Aujourd'hui 30/1/2020, il est évident que les travailleurs de la Régie ont été éreintés par cette grève, accablés par son issue. Il ne nous revient pas d'établir un pronostic sur le sort des régimes de retraite. Peut-il y avoir rebond de la lutte de classe dans d'autres secteurs ? L'avenir le dira.

À chacun, désormais, de juger de la justesse de l'orientation défendue par les interventions. Il ressort qu'elle a été majoritaire d'une façon écrasante, sans la moindre opposition lors du vote. [cf. Massy-Palaiseau, le 5/12] Il ressort aussi qu'elle a été accueillie avec attention et souvent chaleureusement par les grévistes dans les assemblées.

Mais l'étape suivante n'a pas été franchie : celle de monter nombreux aux bureaux syndicaux [cf. Massy, le 5/12], « d'aller maintenant aux sièges des confédérations, à Montreuil, dicter notre volonté aux dirigeants syndicaux, ils doivent définitivement rompre toute concertation avec le gouvernement... » [Nation, le 6/1...] Au moment de franchir le pas, pèse alors la solitude militante de celui qui intervient, autour on hésite, on cherche le micro, il a disparu... et la pression et les obstacles dressés par les bureaucrates présents ou ceux qui les relaient l'emportent.

Ceux qui approuvent l'orientation et apprécient la détermination des camarades savent ou doivent savoir qu'elle ne surgit pas de rien. Cela s'inscrit dans une chaîne d'interventions militantes depuis au moins le printemps 2018.

Plus de 500 agents, conducteurs, machinistes et agents des gares avaient signé une adresse aux bureaux syndicaux, exigeant qu'ils rompent toute forme de concertations, négociations avec la direction, qu'ils convoquent dans l'unité une assemblée générale du personnel de la RATP qui aurait décider de prendre toute initiative nécessaire pour obtenir le retrait du « projet de modification du statut du personnel » incluant la liquidation du règlement des retraites, qu'ils s'adressent à leur tour aux confédérations et fédérations syndicales pour qu'elles prennent position contre le projet du gouvernement Macron-Philippe de liquidation des régimes de retraites, pour son abandon, qu'ils rompent avec ce gouvernement anti-ouvrier. Une délégation s'était rendue aux bureaux syndicaux pour chercher la réponse : fins de non-recevoir ! Le compte-rendu avait été largement diffusé.

C'est une lourde défaite que viennent de subir les travailleurs de la RATP et de la SNCF, et sauf retournement non envisagé, l'ensemble des travailleurs.

Une des conquêtes les plus précieuses du prolétariat - les retraites basées sur le salaire différé – est en voie de destruction. Des acquis collectifs, arrachés au prix de combats historiques du prolétariat, qui soudent les salariés entre eux à l'inverse du régime par point qui individualise et atomise le prolétariat. Le futur régime de retraite (par points) relève entièrement du budget de l'État, donc directement dans la main du capital.

À la SNCF, elle prolonge et aggrave celle subie en 2018.

À la RATP, le gouvernement a pu passer la loi d'orientation des mobilités (Lom), sans aucune résistance des dirigeants syndicaux. En fait, avec leur complicité. On rappelle qu'elle a été mise en œuvre dès le printemps 2019, avec la transformation de la ligne d'autobus 183 en ligne de tramway T9 soumise à appel d'offres, remporté par Kéolis (filiale de droit privé de la SNCF), alors qu'elle sera promulguée... le 24/12/2019 !

Sous le titre : « *Vers un démantèlement total de la RATP* », Fo RATP avait annoncé cyniquement en juin, qu'avec l'ouverture à la concurrence aux départements Bus et Mrb, « *ce ne sont pas moins de 19 000 salariés qui dans un 1^{er} temps vont sortir de l'entreprise* ».

En finalisant la destruction du système des retraites, la bourgeoisie est en passe d'obtenir une victoire qu'elle réclame à cor et à cri depuis longtemps. Capitalisme des plus touchés par la crise générale, pour ne pas perdre pied face aux capitalismes concurrents, il doit reprendre l'ensemble des acquis du prolétariat et baisser autant qu'il est possible le prix de la force de travail.

Il le veut, d'autant plus ardemment, qu'il comprend la place majeure prise par les bureaucraties syndicales dans les défaites des masses laborieuses. Depuis des dizaines d'années, à un rythme accéléré désormais. Le 1^{er} ministre a ouvertement souhaité que, la loi destructrice une fois votée, les appareils syndicaux soient associés à la gestion du futur système universel des retraites, pour en assumer la responsabilité devant les travailleurs.

Qui peut honnêtement penser qu'ils refuseront d'eux-mêmes ? Ils participeront avec la même ferveur qu'ils montrent dans la participation au conseil d'administration de la RATP. On a vu plus haut l'accueil fait par Martinez à la « *conférence de financement* » ! La confédération Cgt vient de confirmer sa « *participation à la 1^{ère} réunion de la conférence sur le financement des retraites qui se déroulera le 30/1* », après avoir « *consulté* » ses fédérations et ses unions départementales qui la « *valident donc* » à une écrasante majorité ! (24/1)

C'est cette politique qui anémie les indispensables organisations syndicales, chacun le constate à la RATP. Ce sont elles qui les détruisent : disparition progressive de toute vie syndicale à la Cgt et à Fo. La Cgt ferré a tenu un congrès en septembre quasi-clandestinement, au moment où la défense du régime de retraite devait en faire un tremplin pour la mobilisation des personnels !

Nous l'avons vu : leur politique n'est pas « une erreur ». C'est inexorable : les appareils syndicaux ont trahi parce qu'ils défendent le régime capitaliste, le capitalisme de ce pays, son État, le Pouvoir – parce que c'est le Pouvoir en place. N'ont-ils pas appelé à voter Macron à la présidentielle ?

Il n'y aura pas de répit dans la guerre que mènent les capitalistes français et leur État. Les travailleurs ne pourront se laisser dépouiller sans réagir le moment venu, avec la volonté de défaire le gouvernement et les patrons. Que peut-on faire pour briser la collaboration des bonzes syndicaux avec le gouvernement, les Directions et les patrons ? Pour nous éviter d'être conduits à nouveau à la défaite ?

Il faut en discuter, tirer les leçons de la grève et de son dénouement, la défaite, avec l'intention de commencer à s'organiser.

Notre conclusion. Nous, *Combattre pour le socialisme*, disons qu'une victoire importante des travailleurs obtenue contre le gouvernement mettrait à l'ordre du jour la question d'en finir avec lui, la constitution d'un gouvernement des organisations ouvrières unies, sans représentants de la bourgeoisie et la liquidation de la 5^{ème} république. D'un tel gouvernement, les masses laborieuses exigeraient qu'il satisfasse les revendications.

Toute revendication sérieuse du prolétariat nécessite à notre époque des mesures radicales, c'est-à-dire anticapitalistes. Sinon, comment envisager de satisfaire les revendications aussi élémentaires pour les personnels de la Régie que sont une véritable (re)nationalisation, le retour au plus que centenaire règlement des retraites, le statut du personnel pour tous ? Dans les revendications prioritaires, l'abolition des lois antigrèves.

Plus généralement, le capitalisme, en crise, ne peut épargner aucune des conditions d'existence de la population laborieuse, et de la jeunesse. Rien ! L'extinction du chômage, de la précarité, les revendications salariales, la

défense de la santé publique, de l'instruction publique, etc. exigent la nationalisation sans indemnité ni rachat des grands moyens de production et d'échanges, du système bancaire, autrement dit l'expropriation immédiate des grands groupes capitalistes. Indissociable de ces 1^{ères} mesures, le démantèlement de l'appareil d'État répressif de la bourgeoisie.

Seul un véritable gouvernement ouvrier peut réaliser un tel programme. L'internationalisation des forces productives - qui vient de très loin et qui est parvenu à un degré inédit - rend indissociable le combat simultané pour les États-Unis socialistes d'Europe. C'est pourquoi il faut participer à la construction du Parti ouvrier révolutionnaire.



2 conducteurs de la RATP, syndiqués à la Cgt, sont intervenus tout au long de la grève contre le projet de réforme-destruction des régimes de retraites, engagée par le gouvernement Macron-Philippe, dont les régimes spéciaux RATP et SNCF. Un conducteur de Massy-Palaiseau sur le RER B et un conducteur de Nation sur la ligne 2 du métro.

À Massy, **le 5 décembre**, 1^{er} jour de la grève, lors de l'assemblée des grévistes de la ligne B du RER (+ de 100) :

Le gouvernement Macron-Phillipe-Delevoye veut détruire nos régimes de retraites. Il nous a déclaré la guerre. Aujourd'hui la grève est massive dans le pays. Face à l'agression gouvernementale nous devons être très clairs :

Aucunes discussions avec le gouvernement ainsi qu'avec les représentants de la direction de la RATP !

Un seul mot d'ordre : Retrait pur et simple du projet du gouvernement !

S'il n'y avait pas eu 2 ans de dialogue social, de concertations, le rapport Delevoye n'existerait pas.

Que les dirigeants syndicaux appellent à la grève jusqu'au retrait du projet du gouvernement !

Si on veut le retrait, on n'a pas besoin de se poser chaque jour la question du vote de la reconduction de la grève. Tant qu'il n'y a pas de retrait, il n'y a pas de reprise du travail, pas besoin de voter.

Ce n'est pas ici, sur la ligne B, que nous pouvons décider pour toute la RATP, ni pour le pays !

Seule une Assemblée Générale centrale permettra aux travailleurs de discuter, de s'organiser, de décider, et de contrôler notre grève ! C'est la responsabilité des bureaux syndicaux de l'organiser !

Cette résolution a été adoptée à main levée par l'assemblée des grévistes avec 50 pour et 0 contre, malgré l'hostilité affichée des bureaucrates syndicaux présents, contraints de s'abstenir.

À Denfert-Rochereau, **le 17 décembre**, lors de l'assemblée des grévistes de la ligne B du RER (+ de 100) :

Mercredi dernier le 1^{er} ministre a confirmé la mise à mort des régimes de retraites, à commencer par les régimes spéciaux de la RATP et de la SNCF !

Il l'a annoncé dans le temple du « dialogue social », le Conseil économique, social et environnemental, devant les représentants syndicaux qui y siègent.

Il a tenu à remercier les « partenaires sociaux » d'avoir participé au « dialogue social » qui a contribué à l'élaboration de son projet dévastateur.

Si nous n'arrivons pas à desserrer les mâchoires de l'état du « dialogue social » ininterrompu et de la grève à l'aveugle, terminus par terminus, dépôt par dépôt, notre mouvement sera écrasé !

C'est ce à quoi répondait la motion adoptée, sans opposition, le 5 décembre, par les grévistes de Massy. Je le rappelle : 50 pour – 0 contre !

Elle se concluait par l'exigence de la convocation par les dirigeants syndicaux d'une assemblée générale centrale des personnels de la RATP, seule à permettre aux travailleurs de discuter, de s'organiser, de décider et de contrôler leur grève. C'est encore de leur entière responsabilité !

Ceux qui depuis, bafouant la décision unanime, ont combattu la motion des grévistes de Massy se sont fait les complices du gouvernement et de sa réforme, ils nous mènent à la défaite certaine !

Est-il encore temps de monter aux bureaux syndicaux dicter nos volontés ? **A bas la concertation ! Assemblée générale centrale des travailleurs de la RATP à la bourse du travail !**

Nous en sommes à déjà 13 jours de grève. Les dirigeants syndicaux doivent maintenant s'expliquer devant les travailleurs, dire ce qu'ils proposent pour gagner, c'est-à-dire pour conserver notre régime de retraites, nos régimes de retraites dans leur intégralité. Alors les travailleurs pourront discuter et décider souverainement.

À Massy, **le 20 décembre**, lors de l'assemblée des grévistes de la ligne B du RER (+ de 100) :

Camarades, ceux qui nous enjoignent d'amplifier la mobilisation alors que nous en sommes au 16^{ème} jour de grève, sont les mêmes qui poursuivent la concertation-collaboration-trahison avec l'état-major ennemi à Matignon.

Le coup de poignard fatal a été donné par Martinez lui-même au sortir de sa rencontre avec le 1^{er} ministre hier soir : « *L'intersyndicale* [Cgt-Fo-Fsu-Sud-Solidaires] appelle à une nouvelle journée d'action nationale interprofessionnelle le... 9 janvier ». Ils nous enjoignent donc de tenir, seuls, jusqu'au 9 janvier, avec quelle perspective ?

Depuis le début, Martinez clame : « *Réformer oui, mais autrement* ».

“Autrement” renvoie aux propositions faites au 1er ministre, je vous cite le communiqué de presse confédéral de la Cgt du 18 décembre : « *Augmenter le taux de cotisation de 0,2 à 0,4 points par ans pour garantir la pérennité du système ; cela représente un effort de 1,60 euros pour les travailleurs...* ». et il conclut : « *La Cgt reste donc fermement déterminée à se battre pour un autre projet des retraites...* » ...

Qui consiste donc à tirer un trait sur les régimes existants, dont les régimes Ratp et Sncf et à augmenter la cotisation ouvrière, n'est-ce pas la trahison du combat historique du mouvement ouvrier de défendre ses acquis et de faire payer les patrons ?

+ de 50% des bus roulent, certaines lignes de métro rouvrent et si des collègues manquent à l'appel aujourd'hui, c'est de l'entière responsabilité des dirigeants syndicaux qui trahissent la volonté des grévistes de défendre leurs régimes de retraites et d'infliger une défaite au gouvernement Macron-Phillipe.

Ce qu'il faudrait dans l'esprit de la motion adoptée le 5 décembre par les grévistes, réunis à Massy, c'est se rendre à Montreuil, au siège de la Cgt, y dicter notre volonté : “Stop à la trahison ! Rompez avec l'ennemi de la classe ouvrière, le gouvernement, qui taille à la hache dans nos acquis. La Cgt à notre service !”

Applaudissements. La colère contre Martinez est palpable. Un responsable Cgt des ateliers de Massy propose de “faire remonter le mécontentement” – L'intervenant : « *Allons-y maintenant, ensemble si tu veux !* » - Le responsable Cgt : « *Non, non, non !* ».

À Nation, **le 6 janvier**, lors de l'assemblée des grévistes de Nation 2 et Nation 6 (une centaine) :

Depuis plus de 2 ans maintenant les dirigeants syndicaux collaborent à l'écriture du projet de destruction des régimes de retraites, dont les régimes spéciaux de la Ratp et de la Sncf, en participant activement aux concertations organisées par le gouvernement Macron-Phillipe.

Martinez pour la Cgt et Veyrier pour Fo donnent en permanence, par leur proposition d'une “autre réforme”, l'assurance au gouvernement qu'ils ne défendront pas les régimes de retraites existants.

C'est ce qu'ils s'appêtent à faire une fois de plus **demain** et jusqu'au 17 janvier à l'invitation du gouvernement, au ministère du travail, c'est-à-dire au cœur de l'état-major ennemi. C'est la trahison de la volonté de combat des travailleurs qui font grève depuis plus d'un mois déjà contre ce gouvernement et son projet dévastateur.

Il y a une alternative à cette spirale infernale qui mène à coup sûr à la défaite.

Je propose d'aller maintenant aux sièges des confédérations, à Montreuil, dicter notre volonté aux dirigeants syndicaux, ils doivent définitivement rompre toute concertation avec le gouvernement :

Nous faisons grève depuis un mois pour sauver nos régimes de retraites. Aller négocier, c'est nous trahir au grand jour et avec nous tous les prolétaires du pays. Vous, les responsables syndicaux, vous devez boycotter toutes ces négociations, concertations, rompre avec le Pouvoir et le faire savoir !

Applaudissements des grévistes.

À Denfert-Rochereau, **le 16 janvier**, lors de l'assemblée des grévistes de la ligne B du Rer (une centaine) :

Si nous sommes épuisés, face à un mur, c'est que nous, qui combattons, avons tenu 43 jours de grève, isolés à la Ratp et à la Sncf, isolés à l'intérieur même de la Ratp, entre catégories, à l'intérieur de chaque catégorie, éparpillés entre les attachements. Et cela est de l'entière responsabilité des dirigeants syndicaux.

Martinez pour la Cgt et Veyrier pour Fo, main dans la main avec Berger de La Cfdt et Escure de l'Unsa, ont été libres de négocier la liquidation de nos régimes de retraites avec l'ennemi, le gouvernement Macron Phillippe.

Ils se sont rendus ensemble, le 7 janvier, au ministère du travail et les jours suivants à l'invitation du gouvernement. Ils en ont été, chacun, personnellement félicités par le 1er ministre Édouard Phillippe. Tous se sont engagés dans la “conférence sur le financement” de la réforme, c'est-à-dire dans la mise en œuvre de la réforme voulue par le gouvernement. **C'est de la haute trahison !**

La répression qui s'abat sur nous, dans les manifestations (où nous sommes gazés, matraqués, flingués par des Lbd) et dans l'entreprise (conseils de discipline avec menace de révocation) en est la conséquence désastreuse.

Comment peuvent-ils, des salons dorés du Pouvoir, nous demander de manifester et de tenir encore et encore ?

Si nous devons être défaits, ce serait de l'entière responsabilité des dirigeants syndicaux qui tous ont trahi méthodiquement la formidable combativité des travailleurs de la Ratp et de la Sncf.

Ça a été le cas à Massy sur la ligne B où les représentants syndicaux Cgt, Fo, Solidaires et Unsa ont bafoué la souveraineté de l'assemblée des grévistes et la démocratie ouvrière en remettant en cause la motion des grévistes adoptée par 50 pour et 0 contre, le 5 décembre.

Tous devront rendre des comptes !

Applaudissements, malgré la présence de bureaucrates syndicaux et de nombreux participants extérieurs à la Ratp, hostiles à l'orientation défendue par le camarade intervenant.



Enseignement public

Tirer les leçons de la défaite subie avec la réforme-destruction des retraites, de toutes les défaites accumulées, c'est pour les enseignants :

- **s'organiser pour se réappropriier les organisations syndicales**
- **s'organiser pour imposer la rupture des organisations syndicales avec le gouvernement**

Un coup historique porté au corps enseignant et à l'ensemble des fonctionnaires

La réforme-destruction des retraites, en instituant un prétendu « régime de retraite universel », porte à l'ensemble des fonctionnaires civils un coup sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Elle tire un trait sur l'ensemble des dispositions du code des pensions, qui depuis 1951 définit les pensions de retraites comme un « prolongement de traitement » lié à la progression de carrière des enseignants, lié à l'évolution de leur rémunération en fonction de la grille indiciaire et directement imputé au budget de l'État.

Il ne s'agit donc pas « que » d'une gigantesque baisse de salaire, déjà sans équivalent dans l'histoire : l'équivalent de centaines d'euros prélevés sur les pensions mensuelles

de tous les retraités à venir. C'est l'équivalent d'une rupture massive de contrats entre l'État français et les centaines de milliers d'enseignants, entre autres.

C'est aussi le premier élément d'une destruction méthodique de l'ensemble des statuts et des garanties attachées : calcul des rémunérations des enseignants en fonction d'une grille indiciaire, progression de carrière à l'ancienneté, selon des règles communes à tous, en particulier. Il faut le rappeler : les règles définissant le financement et les modes de calcul des retraites pour les enseignants avaient été définies dans le prolongement direct de l'institution d'un statut général de la Fonction publique en 1946.

La place des enseignants dans la lutte des classes

Les défaites subies par les enseignants depuis des décennies, et à plus forte raison la défaite historique que les enseignants sont en train de subir au même titre que l'ensemble du prolétariat, conduisent les salles des professeurs à soulever cette question : que peuvent les mobilisations enseignantes, grèves et manifestations, qui en tant que telles n'ont aucun impact sur le mode de production capitaliste ?

Il n'est pas possible de répondre à cette question sans lier le sort des enseignants, de l'enseignement public, à celui du prolétariat en général et de la classe ouvrière en particulier. L'absence « d'impact économique » des grèves enseignantes n'a pas empêché les travailleurs de l'enseignement public d'arracher des acquis majeurs au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans le mouvement d'ensemble qui a permis à des millions de travailleurs d'arracher l'essentiel des acquis subsistant à ce jour.

À partir de l'après-guerre, les travailleurs de l'enseignement public, massivement regroupés au sein de la FEN, ont constitué une fraction considérable du prolétariat, solidaire du fait de ses acquis, et force d'entraînement pour l'ensemble des travailleurs. En 1994 encore, la manifestation nationale massive du 16 janvier impulsée par les syndicats de l'ex-FEN, contre l'extension du financement de l'enseignement privé prévu par le

projet de loi Bayrou, rassemblait plus d'un million d'enseignants, travailleurs et jeunes à Paris. Pourtant convoquée un dimanche, loin des lieux de pouvoir, elle contraignait le gouvernement Balladur-Bayrou-Fillon à renoncer à ce projet. Cette manifestation ouvrait ainsi la voie au mouvement vers la grève générale de novembre-décembre 1995.

En mai-juin 2003, ce n'est pas l'absence de portée économique des grèves enseignantes qui a conduit à la défaite de ces derniers, à travers l'adoption de la loi Fillon contre les retraites : c'est, conjointement à l'appel des dirigeants syndicaux de la SNCF à la reprise du travail, le refus obstiné des dirigeants syndicaux enseignants d'appeler à la grève générale de l'enseignement public, laquelle aurait offert un point d'appui essentiel au développement de la grève générale tout court.

La puissance des mobilisations enseignantes est une puissance politique : celle d'une fraction décisive du prolétariat. Les défaites comme les victoires majeures des enseignants sont déterminées par la place qu'ils occupent sur le front de la lutte des classes dans son ensemble. Détruire les acquis enseignants, les statuts et garanties attachées, n'est a contrario, pour la bourgeoisie, pas seulement un objectif économique : c'est aussi un enjeu politique majeur.

Après le 5 décembre 2019 : un saccage méthodique des possibilités de combat

De ce qui précède, il ressort clairement que les dirigeants syndicaux de l'enseignement public portent une responsabilité majeure dans la défaite que viennent de subir l'ensemble des travailleurs.

Le 5 décembre 2019, les enseignants s'étaient mobilisés à un niveau historique : 51% de grévistes dans les écoles et 42,5% dans le second degré selon les chiffres sous-évalués du ministère. La réalité est sans doute qu'une majorité très

confortable de l'ensemble des enseignants s'est alors mobilisée : selon le *Monde*, « *les seuls professeurs des écoles ont totalisé l'équivalent des jours de grève de l'ensemble des agents du ministère de l'éducation nationale en 2017 (...) Des chiffres officiels aussi élevés n'avaient pas été annoncés depuis 2003, et 1995 auparavant.* » (10/12/2019). Les enseignants exprimaient, ainsi, leur volonté massive que le projet de réforme-destruction des retraites fût retiré.

Pourtant, d'emblée, les assemblées de grévistes étaient réduites à d'infimes fractions du corps enseignant. Les journées d'action successives ont, elles, vu les taux de grévistes enseignants s'éroder très rapidement : dès le 9 janvier, ils avaient chuté de près des deux tiers en comparaison des chiffres du 5 décembre.

Ce résultat tient entièrement au fait qu'en appelant, semaine après semaine, les enseignants à participer à des « temps forts », tout en les invitant à discuter établissement par établissement de la « grève reconductible », les dirigeants syndicaux et les forces d'« extrême gauche » qui se sont inscrites dans ce dispositif ont invité, en connaissance de cause, les enseignants à répéter à l'identique la « méthode » qui a conduit à la cuisante défaite de 2003. Au lieu d'œuvrer à la dislocation assemblée par assemblée, il fallait œuvrer à la jonction des enseignants avec les autres couches du prolétariat.

En connaissance de cause, les dirigeants syndicaux enseignants se sont opposés à ce que se réalisât la jonction du corps enseignant avec les travailleurs en grève de la

RATP et de la SNCF. Au congrès national de la FSU, qui s'est tenu à Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre, c'est avec une rare unité que l'appareil dirigeant et l'ensemble des forces liées à l'« extrême-gauche » ont rejeté la motion défendue par les seuls délégués du courant Front unique, en faveur de la convocation d'une manifestation nationale à Paris, au siège du pouvoir, pour le retrait du projet de loi annoncé par Édouard Philippe le 11 décembre (18 voix pour, 532 contre, 10 abstentions et 40 refus de vote – voir le compte rendu du congrès sur le site <http://www.frontunique.com>).

L'annonce d'une telle manifestation aurait été de nature à indiquer à tous les travailleurs qu'un réel combat s'engageait contre le gouvernement : à l'opposé, les dirigeants de la FSU ont concouru d'une manière décisive à l'isolement de la grève dans les transports... tout en se précipitant à toutes les convocations du gouvernement.

Dès la mi-janvier, avec la reprise effective du travail par la grande majorité des travailleurs de la SNCF et de la RATP, on peut considérer que les possibilités d'un mouvement vers la grève générale ont été liquidées pour l'essentiel par les dirigeants syndicaux. Toutefois, la loi n'est pas encore votée : la possibilité subsistait qu'une manifestation nationale massive fût préparée au moment de son examen par l'Assemblée nationale. Cela supposait, au préalable, que les dirigeants syndicaux rompissent le « dialogue social » permanent qu'ils entretenaient avec le gouvernement en vue de discuter de l'application du projet.

Conférence de financement

Dans son intervention à l'ouverture du CDFN de la FSU des 21 et 22 janvier, le représentant du courant Front unique expliquait : « *Le CDFN de la FSU doit se prononcer pour le boycott de la conférence sur le financement de la destruction des retraites, pour le boycott des discussions sur la destruction des statuts enseignants. Seule la rupture avec le gouvernement peut ouvrir la voie à l'engagement des travailleurs dans un véritable affrontement : la manifestation nationale et centrale, massive, devant et contre l'Assemblée nationale au moment du vote du projet de loi.* »

À l'exact opposé de cette orientation, l'appareil dirigeant de la FSU dans toutes ses composantes a adopté l'« exigence » suivante dans son « Texte Action » : « *Organisation incontournable dans la Fonction publique, porteuse de l'intérêt général, la FSU ne saurait accepter*

d'être écartée des discussions concernant les personnels qu'elle syndique et représente. Elle exige d'être invitée aux discussions au même titre que les six autres organisations. ».

Selon les dires de Benoît Teste, nouveau secrétaire général de la FSU, le « temps fort » du 29 janvier n'a été organisé à cette date par l'intersyndicale que pour laisser la mise en place de la conférence, le lendemain, à l'écart de toute manifestation.

Mais la place spécifique des appareils syndicaux enseignants, dans l'accompagnement de la politique gouvernementale, se trouve du côté des discussions sur une pseudo-revalorisation des enseignants annoncées dès l'été 2019 par Blanquer, et programmées sur six mois à compter de janvier 2019.

Pseudo-revalorisation des enseignants

Parce que la publication par les dirigeants syndicaux de simulateurs permettant de mesurer les conséquences du système de retraites « par points » suscitait une indignation massive parmi les enseignants, Blanquer s'était engagé, dans une lettre adressée aux enseignants le 12 novembre, à ce qu'une « revalorisation » fût inscrite dans la loi de réforme-destruction des retraites. En ce sens, un programme de concertations étalé sur six mois à compter de janvier 2020, préparé dès la fin de l'année

2019, a été mis en place avec la participation des dirigeants de la FSU.

S'il s'agissait de combattre pour des augmentations salariales, les revendications qui devraient être celles des syndicats enseignants coulent de source : cela commence par le dégel de la valeur du point d'indice bloqué depuis 2010, et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis des décennies (que les estimations les plus basses situent au-

delà de 30%). Mais à cela, Macron en personne s'est opposé publiquement par avance (v. CPS n°75).

L'« engagement » de Blanquer a été rejeté par un avis du conseil d'État de la Ve République, institution réactionnaire, en date du 24 janvier, comme inconstitutionnel. En acceptant d'aller discuter avec le ministère sur ce terrain, les dirigeants syndicaux ont apporté du crédit à l'entourloupe cousue de fil blanc du gouvernement pour faciliter l'adoption de la réforme-destruction des retraites. À mesure que la marche à l'adoption du projet de loi gouvernemental s'est précisée, l'envergure de la « revalorisation » promise n'a cessé de se réduire comme une peau de chagrin.

Le SGEN-CFDT ne s'encombre pas des mêmes pudeurs que les dirigeants du SNES ou du SNUipp pour évoquer le contenu réel des discussions : « *Ce qui est sur la table c'est une revalorisation par le biais d'une prime (...) qui serait différenciée uniquement selon les échelons afin de prioriser les débuts et milieux de carrière.* » Les primes se situent à l'exact opposé de ce que revendiquent les enseignants et peuvent être supprimées bien plus aisément qu'une augmentation des traitements indiciaires.

Encore faut-il préciser que l'enveloppe qui leur serait dédiée est misérable : 200 millions d'euros... en 2021 !

Les centaines d'euros perdus chaque mois par chaque futur retraité de l'enseignement public suffiront ainsi à financer plusieurs années de « revalorisation » d'un enseignant à l'échelon 6 ou 7 ! Et le coût prévisionnel de la mise en place du Service national universel, évalué à 1,5 milliards, permet à lui seul de mesurer l'envergure des mesures proposées.

D'autre part, les discussions portent sur l'accroissement du temps de travail des enseignants : « *Augmentation des budgets pour l'indemnisation des formations se déroulant pendant les vacances scolaires* », « *Augmentation des budgets pour les heures supplémentaires rémunérant les remplacements de courte durée* » (communiqué du SGEN-CFDT du 9/2/2020).

En associant les dirigeants syndicaux à ces discussions, le gouvernement enregistre quant à lui des gains réels : les organisations syndicales acceptent de se lier les mains pour des années, sous couvert de préparer une « loi de programmation » qui reporte sine die la satisfaction de toutes les revendications salariales. Plus encore, les dirigeants syndicaux acceptent de cautionner toutes les attaques anti-statutaires du gouvernement, l'individualisation des salaires, la surexploitation pour pallier les pertes accumulées de pouvoir d'achat.

La mobilisation contre les « E3C »

C'est, dans une certaine mesure, parce que le combat pour imposer le retrait de la contre-réforme des retraites leur semblait hors d'atteinte dès le mois de janvier, qu'une fraction importante des professeurs de lycées et des lycéens se sont engagés dans la mobilisation pour empêcher la tenue des épreuves anticipées et décentralisées découlant de la réforme-destruction du baccalauréat, les « E3C ». Cette mobilisation s'est développée spontanément, exprimant la volonté des enseignants et de la jeunesse à l'approche de ces épreuves massacrées, dans un contexte où la mise en œuvre à marche forcée de la réforme-destruction des lycées et du bac fait des ravages dans les conditions de travail des enseignants comme dans les conditions d'études et les perspectives d'avenir des lycéens.

À l'absence d'organisation ahurissante de ces parodies d'examens s'ajoute une charge de travail inutile et absurde pour les enseignants : pour n'évoquer qu'un dysfonctionnement parmi des dizaines, les appareils installés à la hâte pour numériser les copies dans chaque établissement ne permettaient pas de reconnaître les croquis et cartes inclus dans les sujets, et la correction des copies informatisées par les enseignants constitue pour eux un calvaire « indemnisé » à hauteur de 50 euros !

Mais ce qui est fondamentalement en question, c'est la destruction du diplôme national du baccalauréat, premier grade universitaire, au profit de certifications locales qui, pour porter formellement le nom de baccalauréat, n'en ont pas la valeur nationale et n'en ouvrent plus les droits en termes de poursuite d'études. La revendication du rétablissement d'épreuves nationales, terminales, anonymes constituait une transition vers le rétablissement du bac national et la remise en cause de la contre-réforme :

et c'est pour cette raison que le gouvernement a déployé d'emblée une répression inouïe contre les enseignants et la jeunesse.

Le 18, puis le 22 janvier, les enseignants du lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand imposaient l'annulation des E3C par la grève, avec le soutien de délégations syndicales enseignantes et d'étudiants : dans les jours qui suivent, les représentants de plusieurs organisations syndicales (SNES, Solidaires, UNEF) sont informés de poursuites à leur rencontre et convoqués par la police... au motif d'être entrés dans la cour du lycée par le portail grand ouvert ! Ce traquenard et cette répression sont impulsés par Blanquer en personne, qui ne cesse d'annoncer sur les ondes des « sanctions ».

C'est le début d'une répression inouïe et méthodique qui implique tous les échelons de la hiérarchie dans l'Éducation nationale : notes méticuleuses des recteurs, inspecteurs et DASEN pour briser dans l'œuf les grèves enseignantes et lycéennes, intimidations systématiques à l'encontre des jeunes et des correcteurs grévistes, réquisition de personnels non-enseignants et d'équipes du rectorat pour imposer la tenue des épreuves. Dans plusieurs lycées, les proviseurs font appel à la police, aux CRS pour « encadrer » la jeunesse et briser les rassemblements tenus à l'entrée des lycées. Les épreuves sont parfois imposées en une seule journée, à la hussarde, à des lycéens cloîtrés de force dans des locaux inadaptes. Les enseignants mobilisés font l'objet d'un véritable lynchage médiatique, assimilés à des fascistes adeptes de l'autodafé parce qu'ils empilent devant les rectorats ou les inspections académiques les manuels neufs rendus obsolètes par la réforme !

Et les sanctions s'abattent : suspensions d'enseignants, convocations policières ou procédures disciplinaires des rectorats, gardes à vue pour plusieurs lycéens... Pour les enseignants et la jeunesse, interdits de manifestation aux abords de leurs établissements alors même que la police y est accueillie à demeure, c'est un véritable traumatisme,

une remise en cause directe du droit de grève et de manifestation, un anti-mai 68. Début mars, alors que la plupart des établissements scolaires ont effectué leur rentrée, les mobilisations contre les E3C ne touchent plus qu'une poignée d'établissements, tandis que la masse des enseignants et jeunes, terrorisés, se sont résignés.

Toujours là pour le « dialogue social »... et la soumission face à la répression

Quelle a été l'attitude des dirigeants syndicaux nationaux pendant toute cette période ? Blanquer, dès le 19 janvier, fustigeait les enseignants mobilisés et ajoutait : *« Tout se passe dans le dialogue. Il y a un comité de suivi. Je l'écoute régulièrement. »* À ce comité de suivi de la réforme des lycées et du bac siègent les représentants du SNES, qui apportent ainsi une caution pleine de bonne volonté au ministre. Fin janvier, la direction nationale du syndicat affirmait dans un communiqué : *« Le comité de suivi de la réforme du lycée du 28 janvier a semblé prêter une oreille attentive aux critiques faites contre les E3C. Le SNES-FSU fera des propositions permettant d'assurer à tous les élèves les conditions d'un bac national, garant de l'égalité devant l'examen. »*

Las ! Le Café Pédagogique du 28 février révélait les conclusions de cette estimable instance : *« Le comité de suivi soumet à la décision du ministre, pour la mi-mars, de premières mesures de « simplification » qui vont dans le sens de l'abandon du diplôme national : pas de formalisation des convocations, durée des épreuves établie sur 55 minutes et multiples de façon à correspondre aux horaires des cours. Du coup, on comprend pourquoi les indemnités de correction des E3C sont annoncées comme « exceptionnelles » et pour la seule année 2019-2020 : elles disparaîtraient avec les nouvelles*

épreuves qui seraient des devoirs comme les autres (...) le comité de suivi semble entraîné vers la fin du bac national. »

La caution des dirigeants du SNES à l'application de la réforme-destruction du bac va de pair avec leurs actes répétés de genuflection devant l'État policier : dès les premiers actes de répression, la direction du SNES a veillé à inviter ses militants... à « respecter la loi » en évitant tout « blocage » des lycées ! Une docilité dont le secrétaire général de la FSU, Benoît Teste, a tenu à assurer directement le ministre de l'Intérieur Castaner, dans une lettre du 12 février... où il n'évoque que *« des militants de la FSU (...) individuellement ciblés et victimes de violence exercées par les forces de l'ordre »* alors même *« qu'aucun délit ne pouvait être imputé à ces militants »*. Pour tous les autres – enseignants accusés de « bloquer » leur établissement, lycéens accusés d'avoir provoqué un feu de poubelle – pas un mot ! Qui ne dit mot consent.

Lors du BDFN de la FSU du 24 février, le même Benoît Teste appelait explicitement à rejeter la motion présentée par le représentant du courant Front unique en faveur de l'organisation d'un meeting unitaire, central, intersyndical contre la répression (voir le site du courant FU), au prétexte que les « cas individuels » défendus par la FSU requéraient la plus grande discrétion...

Nettoyeurs de tranchées au compte du gouvernement

Le rôle essentiel et néfaste qu'ont joué les dirigeants syndicaux de l'enseignement public ne serait pas pleinement mis au jour si n'était pas évoquée la situation de grève authentique qui s'est développée dans les établissements scolaires de Martinique et de Guadeloupe au cours des mois de janvier et février.

Ces grèves quasi-générales se sont développées sur la base des « blocages » décriés par le gouvernement et la direction nationale du SNES : écoles fermées, cadennasées, et authentiques piquets de grève. Elles ont trouvé leur force dans la conjonction de la mobilisation pour le retrait de la réforme-destruction des retraites et de la misère matérielle de l'enseignement public dans ces

îles : la suppression de 72 postes était ainsi annoncée en Guadeloupe au cours du mois de janvier.

Isolées et largement maintenues sous silence par les dirigeants syndicaux, comme cela a été le cas pour les grèves de la SNCF et de la RATP, ces grèves ont finalement été dispersées par les dirigeants syndicaux eux-mêmes : *« Suite aux annonces du ministère indiquant la suspension des suppressions de postes ainsi que l'envoi d'une mission de l'inspection générale en Guadeloupe pour le moment, la FSU Guadeloupe a appelé à d'autres modalités d'actions que les blocages des établissements. »* (communiqué FSU du 11 février).

Les enseignants menacés d'être dépossédés de leurs syndicats comme de leurs statuts

Il convient de le constater : à aucun moment, au cours des trois mois de mobilisations qui débouchent aujourd'hui sur une terrible défaite, les dirigeants des organisations syndicales enseignantes n'ont été débordés, saisies ou interpellés de manière significative par les enseignants. Le traumatisme de 2003, aggravé par l'absence de conclusions positives formulées ne serait-ce que par une fraction significative de ces derniers, risque fort d'être profondément aggravé.

Depuis 2003, les organisations syndicales enseignantes n'ont cessé de perdre des forces vives, d'autant plus que les dirigeants syndicaux se sont associés à nombre d'attaques majeures contre l'enseignement public et contre les statuts. De ce recul des syndicats, les appareils dirigeants ne tirent qu'une conclusion : c'est du côté du pouvoir que se trouve le « salut », sous forme de décharges, de moyens dispensés par l'État.

Début décembre 2019 était publié le décret d'application de la loi Dussopt mettant fin aux prérogatives des commissions paritaires en matière de mutations, d'avancement et de promotion. Les seuls tenants de la hiérarchie disposent de tout pouvoir dans ces domaines, tandis que les syndicats ne peuvent être sollicités qu'à titre individuel. En perdant cette position historique, lié aux acquis statutaires fondamentaux des enseignants, les organisations syndicales sont atteintes dans leur nature même ainsi que dans leur lien à toute la profession. Mais la conclusion qu'en tirent les dirigeants syndicaux, c'est l'intégration accrue à tous les rouages des contre-réformes, l'association toujours plus étroite à leur mise en place, l'intégration toujours plus flagrante à l'État.

Le 1^{er} janvier était publié un autre décret instituant la possibilité de rupture conventionnelle dans la Fonction publique : ni plus, ni moins qu'un précédent ouvrant la

voie au licenciement de fonctionnaires. Dans un contexte où les conséquences des contre-réformes conduisent d'ores et déjà des enseignants au burn out, à la dépression et au suicide (comme ce fut le cas de Christine Renon, directrice d'école, le 21 septembre), où la nouvelle défaite semble boucher toute perspective, il est tristement probable que cette possibilité soit utilisée par des enseignants.

L'offensive contre les statuts enseignants à tous les niveaux ne peut qu'être exacerbée par la victoire cuisante que le gouvernement vient de remporter. Il est donc tout aussi nécessaire d'indiquer que les défaites n'ont rien d'inévitable : c'est du combat pour la rupture des dirigeants des organisations syndicales avec le gouvernement que pourra s'ouvrir une brèche permettant aux enseignants de mettre fin à la démolition méthodique de l'enseignement public.

Le 6 mars 2020



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 30 EUROS)

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. - 1 bis, rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Directeur de la publication : Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- N°ISSN: 0763790 X -- Imprimerie spéciale

Site web : <http://socialisme.free.fr> - e-mail : socialisme@free.fr

Université

Casse des statuts et des diplômes nationaux, financement par appel à projet, privatisation, subordination au patronat...

**Avec son projet de loi pluriannuelle de la recherche (LPPR),
le gouvernement veut porter un coup fatal
à l'enseignement supérieur et à la recherche publique**

La responsabilité des dirigeants syndicaux de l'ESR,
FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB), CGT, FO et des étudiants (UNEF, Solidaires), c'est :

- **qu'ils se prononcent clairement**
- pour le retrait pur et simple du projet de LPPR**
- **qu'ils rompent immédiatement**
- toutes négociations avec le gouvernement à ce sujet**

Les objectifs du gouvernement dans l'ESR

« Il faut une loi ambitieuse, inégalitaire - oui, inégalitaire, une loi vertueuse et darwinienne, qui encourage les scientifiques, équipes, laboratoires, établissements les plus performants ». (Les Echos, le 27/11/2019). C'est ainsi qu'Antoine Petit, nommé PDG du CNRS au lendemain de l'élection de Macron, a défini le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) en préparation dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Ses propos ont suscité un tollé mais quelques semaines plus tard il enfonçait le clou : « Parfois, en France, nous avons un problème avec l'égalité, nous voulons que tout le monde soit égal à tout le monde » (Times Higher Education, 21/01/2020).

Tout le monde sait traduire : il faut en finir avec « l'égalité » entre agents liés au statut de la Fonction publique, en finir avec « l'égalité » qui ouvrirait le droit aux études et à une qualification aux enfants du prolétariat, parties intégrantes des acquis ouvriers conquis par ses combats et celui de la jeunesse.

C'est une nécessité pour la bourgeoisie française prise à la gorge par la crise économique qui s'exacerbe : il faut en finir avec les diplômes nationaux reliés aux conventions collectives et aux grilles de la Fonction publique ; en finir avec le financement public des universités, l'étudiant devant payer le prix de revient de ses études et pour les financer, s'endetter auprès des banques. La concurrence doit devenir une règle de base du fonctionnement de l'ESR et ce, sous la coupe du patronat. Il faut en finir avec le statut de la Fonction publique des personnels et ses garanties collectives, autant d'obstacles à la mise en place de ces plans destructeurs. Il faut faire exploser le statut des enseignants-chercheurs (EC), dont le service est basé sur les heures de cours en présentiel, dissoudre les organismes de recherche dans les universités et faire disparaître leur statut spécifique, notamment celui de chercheurs à temps plein. Tels sont les objectifs au cœur du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche que le gouvernement prépare à grand renfort de concertations.

Parcoursup, la sélection sociale s'installe à l'université

Un cap a été franchi à l'université, avec la victoire décisive du gouvernement Macron qui est parvenu à imposer la sélection à l'entrée de l'université avec Parcoursup à la rentrée de 2018. Si la première session n'a pas provoqué une baisse du nombre d'inscrits à l'université (+ 56 000 inscrits par rapport à 2017, soit près de 2,7 millions d'étudiants en 2018), elle a démontré le caractère social de la sélection qu'il orchestre. 90% des jeunes qui n'ont pas eu d'affectation étaient des bacheliers professionnels issus dans leur grande majorité des couches populaires. Pour les bacheliers des filières pros et techno, leur espoir de meilleures qualifications grâce à des études dans le supérieur est brisé. Le rapport de la Cour des comptes qui vient d'être divulgué ne peut le cacher : « le lycée d'origine est un critère de sélection pour 20% des

filiales en tension ». Et ce n'est que le début. Le décrochage des lycées de banlieues est inscrit dans la réforme-destruction du bac et du lycée pour le remplacer par les calamiteux E3C (voir article sur l'enseignement).

Avec Parcoursup, les universités ont désormais le champ libre pour organiser leur propre sélection. Toujours selon la Cour des comptes, s'instaure un « système universitaire à deux vitesses » « avec des licences siphonnant les meilleurs bacheliers, au détriment des étudiants inscrits dans des universités moins prestigieuses. L'académie de Paris vient illustrer ce phénomène : elle a recruté en 2018, dans les universités, quelque 40 % d'étudiants ayant décroché la mention « très bien » au bac, contre 29 % en 2017 » (LM, 27/02/2020).

Dans le prolongement de la loi ORE : vider les diplômes de leur valeur

La loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) a liquidé la valeur du baccalauréat comme premier diplôme universitaire national et elle amorce aussi le dynamitage de tous les diplômes nationaux avec la « réforme » des licences et la destruction des IUT.

L'arrêté licence d'août 2018 supprime tout cadrage national des licences qui comportent désormais 180 crédits regroupés en « blocs de connaissances et de compétences ». Ce système de « blocs » supprime les règles de compensation des notes sur un semestre ou une année. La composition des blocs, le contenu des enseignements, plus ou moins professionnalisant, ainsi que l'évaluation seront définis par chaque université.

Le contrôle continu « *sous des formes variées* » (!) devient dominant dans l'évaluation, la part du contrôle terminal étant limité à 50 % de la note d'un semestre, ce qui supprime de fait le droit à une session de rattrapage en fin d'année. La référence des 1500 heures de cours est conservée, mais seulement en apparence car il ne s'agit plus de cours en présentiels mais d'« *heures de formation équivalentes* » (cours en ligne, séquences d'observations ou de mise en situation professionnelle...).

Au diplôme, va se substituer un véritable carnet de compétences, puisque le parcours de chaque étudiant pourra être « *différencié* » et suivi individuellement, avec des « *contrats de réussite pédagogique* » comprenant des engagements de résultats ; le maintien des bourses et les visas des étudiants étrangers dépendraient du respect de ce contrat, ce qui s'intègre à la politique de liquidation des droits sociaux des étudiants – déjà extrêmement précarisés - avec le RUA, ou revenu universel d'activité (voir le tract de l'AGE UNEF de Montpellier que nous reproduisons dans ce bulletin).

Par ailleurs, d'après l'arrêté du 6 décembre 2019 les IUT devront fusionner avec les licences professionnelles pour créer les Bachelors universitaires de technologie (BUT). Le terme « bachelor », jusque-là réservé aux établissements privés, vise à semer la confusion entre formation publique et privée. Ce nouveau système va permettre aux universités de créer des parcours de licence pro sans contrainte d'admission mais... sans garanties d'heures d'enseignement ! Les IUT quant à eux devront construire des cursus sur le mode des licences avec 180 crédits répartis en « blocs », et les étudiants perdront le droit au redoublement. Le nombre d'heure sera, en théorie, de 1800 à 2000 sur 3 ans, au lieu de 2 ans actuellement, mais seront vider de leur contenu (un quart de ces enseignements pourra se faire sans encadrement). Par ailleurs, 25% du volume d'enseignement devra être assuré par les entreprises, qui composeront désormais également 25% des jurys. Le patronat pourra directement s'immiscer dans les formations ; il pourra ainsi disposer d'une main-d'œuvre correspondant à ses besoins, avec un diplôme sans valeur hors du bassin d'emploi.

C'est une mise à mort des IUT, qui étaient devenus un tremplin pour des études supérieures, les conditions d'études se dégradant à l'université, et qui sélectionnaient majoritairement des bacheliers des filières générales. L'objectif est clairement de revenir à la mission d'origine des IUT, une formation courte « professionnalisante » pour en faire une voie de garage pour étudiants que Parcoursup évince de l'enseignement supérieur. Au moins 50% des étudiants devront être des bacheliers technologiques, et depuis la loi ORE, ce sont les rectorats qui fixent les capacités d'accueil et qui pourront donc les augmenter... à moyens constants.

A marche forcée vers la régionalisation de l'ESR et la privatisation

Les lois LRU (Libertés et responsabilités des universités), de 2007, décidées par Sarkozy puis approfondies par le gouvernement Hollande avec la loi Fioraso (2013), ont rendu les universités autonomes. Ce processus de recomposition de l'ESR (enseignement supérieur et recherche) a été stimulé par les programmes dits d'excellence (IDEX, pour initiative d'excellence) pour pousser les universités à se regrouper et constituer les premiers contours d'université régionales. Progressivement, les universités et les labos d'un territoire passent sous la coupe de la « gouvernance » de ces regroupements.

Les ordonnances de 2018 ont ensuite donné la possibilité à ces regroupements de se transformer en Grands établissements (GE). Ce statut leur confère le droit de délivrer leur propres diplômes, de fixer librement les frais d'inscription, de créer des filières sélectives, de faire payer des prestations de services, d'exploiter des brevets et licences, de commercialiser les cours en ligne, etc. Paris-Dauphine, qui a ce statut depuis 2004, offre des bachelors et des diplômes d'université qui atteignent 7000 à 10 000

€ ! Il s'agit aussi de lever le frein qui entrave l'intégration des institutions privées et des grandes écoles dans ces regroupements. Toutes ces institutions publiques comme privées bénéficieront ainsi de la caution universitaire et acquerront le droit de délivrer licences, masters et doctorat.

De son côté le plan « *bienvenue en France* » a porté les frais d'inscription à 2800€ en licence et 3880€ en master - pour les étudiants extra-communautaires, dont la moitié vient d'Afrique. Conséquence : la CPU (Conférence des présidents d'université) a constaté une baisse générale des demandes d'étudiants africains « *de l'ordre de 30 % à 50 %* » pour la rentrée 2019. Preuve que ce plan s'intègre totalement dans la politique anti-immigrant du gouvernement. Rappelons que le paiement de frais d'inscription par les étudiants imposé au début des années 80 sous Thatcher a sonné la fin des universités gratuites en Grande-Bretagne...

Où mène la participation des dirigeants syndicaux UNEF, SNESUP, CGT aux conseils d'université ?

Le communiqué commun SNESUP-SNCS du 15 octobre 2018 titrait à propos des ordonnances sur les regroupements : « jusqu'à dix ans pour démanteler l'espace public national de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Cependant, il se termine par : « Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU appellent les collègues à défendre ces principes et à faire entendre leur voix dans le cadre d'une gestion démocratique des établissements ».

Résultats ? Fusions et réorganisations se succèdent, impliquant mutualisations, mobilité, dégradant toujours un peu plus les conditions de travail des personnels, avec la participation des représentants syndicaux. Mais ce qui est au cœur de leurs préoccupations, c'est ce qu'ils appellent le « recul démocratique » avec « la suppression des

instances élues ou la réduction des élu.e.s dans les instances » de la gouvernance de ces nouveaux établissements. Car c'est leur place qu'ils y défendent. Leur participation à toutes les concertations et à toutes les instances de gestion a atrophié l'activité syndicale, vidé les syndicats de leur militants et rend leur existence de plus en plus dépendante de cette participation. Cela est particulièrement vrai de l'UNEF. Sa participation assidue aux concertations qui ont préparé la loi ORE, aux conseils des universités qui appliquent toutes les réformes contre les étudiants, l'a rendue exsangue. Elle a été délibérément absente de toutes les AG étudiantes contre Parcoursup et est totalement silencieuse sur la LPPR.

La LPPR cible le statut des personnels avec la collaboration des directions syndicales

Le gouvernement a réussi à mettre en place un arsenal législatif impressionnant pour façonner l'ESR selon ses objectifs. Mais reste un obstacle de taille : les statuts et les garanties collectives des personnels. D'où l'importance de la loi dite LPPR qui correspond, dans l'ESR, à l'application de la loi Dussopt de destruction de la Fonction publique.

Dès le départ, E. Philippe a lié le projet de LPPR à celui de liquidation des retraites. Dans une lettre aux personnels du 4 décembre 2019, la ministre de l'enseignement supérieur, Vidal, annonçait que la LPPR comprendrait un volet « revalorisation de carrières » censée compenser la baisse brutale des retraites programmée par la suppression du code des pensions, partie intégrante du statut des fonctionnaires. La retraite à points permettrait à l'État de se débarrasser de l'obligation de payer les pensions mais c'est tout le statut que le gouvernement veut liquider. Ce n'est donc pas un hasard si Vidal comme Philippe lient les deux... invitant les syndicats à y collaborer à travers des négociations sur des « pseudo-revalorisations ».

Au moment où ces lignes sont écrites, officiellement le projet de loi (LPPR) n'existerait pas. Ce qui permet aux directions de justifier leur participation aux concertations pour « s'informer » et faire valoir « les revendications ». En réalité, le contenu de la LPPR est connu et détaillé dans les rapports de 3 groupes de travail (GT) qui ont préparé cette loi.

Macron lui-même est venu défendre ce projet lors de la cérémonie des 80 ans du CNRS. Pour lui, il faut : rendre le système « flexible », avec des recrutements hors statut, tels que les contrats de projet de 3, 6, 9 ans, et la mise en place des « tenures track » qui, selon le modèle anglo-saxon, sont des CDD chercheurs de 5 ou 6 ans, période de mise à l'épreuve avant un éventuel recrutement. Il faut concentrer les moyens sur les scientifiques les plus « performants » à travers des appels à projet tels qu'ils pourront embaucher des CDD, distribuer des primes, etc. Et, menaçant, Macron a précisé que ceux qui seront évalués comme « mauvais » devront « en assumer les conséquences » !

Primes et concurrence à outrance pour « transformer les mentalités et les usages »

Car outre la généralisation de la précarité, l'autre point clé de la LPPR est l'individualisation des salaires, avec la montée en puissance de la part indemnitaire dans les rémunérations. Celle-ci est au cœur des négociations engagées avec les syndicats sur la « revalorisation ». Dans ses vœux du 22 janvier, Vidal annonce : « Dès demain, je proposerai là aussi aux organisations syndicales et aux conférences d'établissements de travailler avec moi pour construire des dispositifs indemnitaires solides, qui reconnaîtront la diversité des missions et des activités ». C'est la remise en cause du salaire indiciaire déjà écorné par la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire) pour le personnel technique. Mais dans le projet de LPPR, il ne s'agit pas de primes à la marge, puisque le rapport du GT2 parle d'un « rattrapage » pour atteindre la moyenne des salaires de l'OCDE, 1,5 fois plus élevé que pour les chercheurs français ! Tout indique que cette part variable va être répartie de façon très inégale et suffisamment

importante pour devenir un instrument de « management ».

Quand Vidal prétend ne pas toucher à la référence aux 192 heures de cours en présentiel pour les EC (enseignants-chercheurs), ce n'est que de l'enfumage, car dans le même temps la LPPR se prépare à donner la liberté aux universités d'imposer la modulation des services selon les besoins des UFR (Unité de formation et de recherche) et d'y impliquer aussi les chercheurs des laboratoires qui leur sont associés. Comme l'écrit le rapport du GT2 : « Sur le fond, et dans l'esprit d'un service organisé de manière pluriannuelle avec des variations entre les différentes activités, il ne devrait plus, logiquement, y avoir des versements d'heures complémentaires à des enseignants-chercheurs. Des indemnités forfaitisées, pour charges lourdes d'enseignement, pourraient progressivement remplacer les heures complémentaires [l'équivalent de près de 20 000 postes d'EC ! - NDLR]. Cette mesure irait

de pair avec l'assouplissement des règles de modulation [de service], évoqué précédemment. Ceci implique toutefois le déploiement d'une vraie culture du management et de l'évaluation. ».

Par ailleurs, tout doit être mis en œuvre pour renforcer la « recherche partenariale », c'est-à-dire la recherche menée par des laboratoires publics au profit des entreprises. Il faut « transformer les mentalités et les usages », martèlent le député-mathématicien Villani et A.

Petit dans le rapport du GT1 dont ils sont corédacteurs. C'est l'objectif que doit remplir la LPPR à coup de primes et en sabrant les budgets récurrents. Les organismes de recherche et des universités seront dotés de crédits « compétitifs » attribués aux unités de recherche en fonction de leurs « performances » sur la base de critères comme « l'intensité scientifique », les projets européens et internationaux, le partenariat avec le privé, la création de startups, etc.

Un financement des universités par appel à projet sous le contrôle du patronat local

Dans la logique de la régionalisation en cours, l'objectif de la LPPR est la constitution d'une quinzaine de PUI (pôles universitaires d'innovation). Dans ses vœux, Vidal parle « d'université au sens large », avec la « présence sur un même campus, de laboratoires, de startup, de P.M.E., d'incubateurs, d'accélérateurs et de fonds d'investissements ». Le mode de financement des universités devrait évoluer vers Le « dialogue stratégique et de gestion » sous la houlette des recteurs de régions académiques, dans le but d'impliquer les « partenaires socio-économiques ». Le patronat local aura donc directement son mot à dire sur la gestion et la dotation de l'État aux universités. La logique du « dialogue de gestion » **est de ne plus baser la dotation des universités principalement sur le nombre d'étudiants inscrits mais de s'appuyer sur une logique de projets et de résultats.**

Le financement par les appels à projet devra s'appliquer à tous les niveaux y compris pour les formations. Ainsi le plan Nexus, mis en place par l'université de Montpellier, a été financé par l'appel à projet « nouveaux cursus à l'université » ... [qui] « vient naturellement en appui de la réforme du premier cycle universitaire et du Plan étudiants portés par le Gouvernement », selon le site du gouvernement. « 7 millions d'euros sur 10 ans, pour engager la mutation progressive de nos formations qui intégreront des modules d'apprentissage numérique dans toutes les licences », explique son président. Ce plan s'est

traduit par la suppression de 10 % des cours en présentiel en licence. Des universités financées pour supprimer des cours, voilà ce qu'est le « dialogue de gestion » ! Autre projet financé, très significatif, l'Institut catholique de Lille qui, lui, décroche une dotation de 12 millions d'euros pour son projet « parcours réussite licence ».

Cette gestion va accélérer le processus de différenciation entre universités. Celles qui appliqueront les critères gouvernementaux auront le plus de moyens, elles pourront être de plus en plus sélectives, car réduire le nombre d'étudiants ne s'accompagnera pas d'une baisse de dotation. Mais en plus, elles pourront devenir payantes, la valeur d'un diplôme ne se déterminera plus par le cadre national, qui disparaît, mais en fonction du prestige de la formation et de la connivence des patrons.

C'est ce marché que visent les universités privées comme est parvenue à le faire l'université Dauphine. Ce sont elles qui délivreront les diplômes qui auront de la valeur sur le marché du travail. Depuis le 27 janvier 2020, la modification d'un arrêté autorise les établissements privés et publics à délivrer des diplômes. Pour rivaliser, les universités se lancent dans la création de « masters » payants, comme à Nice, l'université que présidait Vidal avant d'être ministre ! Par contre, les universités au rabais, où sera reléguée la grande masse des étudiants sans moyens financiers, pourront être délibérément sous-dotées et décerneront des diplômes sans valeur.

Un projet préparé avec l'aide des directions syndicales

Ce projet de LPPR a été préparé par la « consultation » lancée par Philippe il y a un an. Toutes les directions syndicales ont appelé les personnels à investir ces « débats » pour « faire remonter les revendications, tous les griefs sur le fonctionnement actuel de la recherche » afin de demander « une loi de programmation de la recherche qui réponde aux revendications ». Cette politique a culminé dans l'organisation d'une réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS), dont une grande partie est composée soit d'élus, soit de représentants syndicaux, en majorité du SNCS (syndicat des chercheurs de la FSU).

Cette session plénière a été ouverte... par une présentation d'Antoine Petit (PDG du CNRS, rappelons-le) ! Le tract intersyndical d'appel à cette réunion indique ce qui fonde leur orientation : « L'ensemble des organisations syndicales de l'ESR réclame urgemment, depuis de nombreuses années, une programmation pluriannuelle du budget de l'ESR et de l'emploi scientifique. Le constat est

fait, la France a déjà significativement décroché par rapport aux principaux pays de l'OCDE. (...) Cette programmation pluriannuelle du budget devrait être centrale, car seul un investissement supplémentaire permettra de répondre aux besoins du pays et aux attentes de la communauté scientifique ». C'est un alignement complet sur les objectifs de la bourgeoisie française qui a un besoin impératif de cette loi.

C'est sur cette ligne qu'au congrès de la FSU, en décembre 2019, les représentants du SNCS et du SNESUP se sont ligüés contre la motion du courant Front unique (FU) qui proposait au congrès de se prononcer pour le retrait pur et simple du projet LPPR et de se retirer de toutes les concertations en cours le concernant. Ils l'ont fait en des termes très révélateurs : « L'effort budgétaire qui pourrait l'accompagner risque fort de se payer d'atteintes intolérables à nos statuts, d'une dégradation de nos conditions de travail et d'une augmentation de la précarité. Plusieurs mesures envisagées (les contrats de

projet, les tenure-track, la modulation des services, etc.) sont purement et simplement inacceptables. De ce point de vue, le projet de LPPR s'inscrit bien dans le prolongement de la loi de transformation publique que nous avons combattu ensemble (...). Bien que nous ayons de sérieux arguments pour critiquer ce projet, nous ne pouvons pas nous associer à la motion n°1 (FU) qui - en appelant de manière sèche à son retrait - remet en cause le principe

même d'une programmation budgétaire. Le SNESUP et le SNCS appellent donc à rejeter cette motion ». « Le principe d'une loi de programmation budgétaire ne doit pas être remis en cause. »

Donc, c'est bien au nom des intérêts supérieurs de l'impérialisme français que les dirigeants syndicaux sont prêts à sacrifier les statuts des personnels et à apporter leur soutien au gouvernement.

Les personnels de l'ESR cherchent les voies du combat

Les déclarations d'A. Petit ont suscité de vives réactions, notamment des personnels de SHS (science de l'homme et de la société), secteur qui se sent particulièrement menacé. Depuis décembre, ces personnels ont fourni des cortèges importants dans les manifestations contre le projet de loi de destruction des retraites. Des nombreuses unités de recherche se réunissent et condamnent le projet de loi qui se dessine à travers les rapports des 3 groupes de travail.

La seule perspective ouverte par les syndicats de l'ESR est de signer l'appel de la conférence des présidents du CoNRS. Dans ce texte – très mesuré – du 17 janvier, celle-ci « s'inquiète des premières orientations de la LPPR » qui ne permettent pas aux personnels d'« exprimer pleinement leur talent au bénéfice de la Nation ». Elle demande donc que la LPPR réponde aux attentes de la « communauté scientifique », qu'elle « invite à exprimer leur soutien à ses propositions ». De même dans les universités, plusieurs sections du CNU et sa commission permanente ont voté des motions similaires à l'instigation des élus syndicaux.

Le 1^{er} février, 750 personnels de l'ESR de la région parisienne investissent la « coordination des facs et des labos en lutte ». Sans boussole, ils adoptent une résolution sans aucune perspective de combat contre le gouvernement pour le vaincre, totalement sur la ligne de

« l'extrême-gauche » : « Dans la continuité du mouvement interprofessionnel initié le 5 décembre, la coordination appelle à la grève contre la casse des retraites, la réforme de l'assurance-chômage, la sélection à l'université (Parcoursup), l'augmentation des frais d'inscription et en particulier pour les étudiant-es extra-européen-nes (Bienvenue en France), la réforme de la formation des enseignant-es, et le projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) ». Elle appelle à « poursuivre et à étendre la grève reconductible dans l'enseignement et la recherche », une grève, précisons-le, totalement fictive dans l'ESR. C'est la ligne qui a mené à la défaite du combat contre les retraites (voir éditorial).

Malgré ce cadre disloqué, dans un contexte où cette défaite sur les retraites apparaît de plus en plus inévitable, les personnels manifestent à toutes les occasions leur volonté de combattre le projet de LPPR. Fin février, les directions syndicales rebondissent sur la résolution de la coordination et appellent : « l'université et la recherche à compter du 5 mars : toutes et tous en grève ». Mais pas question d'exiger le retrait de la LPPR ; elles demandent « l'abandon de ce projet de LPPR et l'ouverture de véritables négociations », et toujours « un plan pluriannuel de programmation de la recherche qui réponde aux revendications des personnels de l'ESR... ».

L'obstacle du dialogue social

La preuve que cet « abandon » ne signifie pas « retrait », c'est que les directions syndicales se rendent à toutes les convocations du ministère pour des bi- et multilatérales, dont le cadre est très officiellement la contre-réforme des retraites et le projet de la LPPR. Malgré toutes leurs dénégations, elles rentrent complètement dans le jeu du gouvernement.

À la sortie de la multilatérale du 22 janvier, après l'annonce des « revalorisations » de la ministre (une moyenne de 37€/mois par agent, mais qui doit impérativement être répartie de façon inégalitaire), les représentants des syndicats FSU de l'ESR (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP) déclarent que ces mesures sont « positives » et « un premier pas vers une revalorisation des carrières de l'ensemble des personnels ». Les réactions dans les syndicats ont été vives ; le lendemain, la CA du SNESUP rectifiait le tir dénonçant « le tour de passe-passe » de la ministre, sans pour autant remettre en cause l'orientation de la participation à ces concertations qui continuent de plus belle. Le compte-rendu de la bilatérale entre la CGT et le ministère du 13 février donne

une idée de ce qui se passe dans ces entrevues. On y lit ce dialogue édifiant :

« CGT : Les primes chez les chercheurs sont inexistantes, il faut en effet corriger cette injustice. Mais les primes chez les IT sont très inégalitaires... »

- Pauline Panier [directrice adjointe du Cabinet du ministère] en est consciente, c'est pourquoi le ministère veut aussi prévoir une enveloppe de primes pour les IT.

CGT : comment se répartira cette enveloppe indemnitaire ?

- Pauline Panier : le ministère souhaite travailler sur une meilleure reconnaissance de la diversité des missions, plusieurs possibilités sont à l'étude : augmentation de la partie socle, ou attribution de primes totalement individualisées (type PEDR) ou de primes à la fonction. »

Le compte-rendu se termine par : « DGRH [direction générale des ressources humaines] retour vers les syndicats la semaine prochaine pour contact et une nouvelle réunion bilatérale avec le DGRH ou les services RH (plus technique). »

Voilà la réalité de ces concertations. Elles ont exactement le même rôle que la participation des dirigeants CGT et FO à la conférence de financement du projet de loi de destruction des retraites, participation qu'ils ont maintenue jusqu'à ce que le gouvernement puisse faire passer sa loi par le 49-ter.

Pour faire reculer le gouvernement en lui imposant le retrait de son projet de LPPR, les personnels devront imposer la rupture avec cette politique qui mène droit à la défaite.

Pour mater la jeunesse : répression policière et SNU

Mais le gouvernement ne se contente pas du « dialogue social » pour parvenir à ses fins. La mobilisation contre Parcoursup a vu l'irruption générale des forces de l'ordre dans les facs et les manifestations avec une fréquence et une violence inédites. Depuis, la répression policière, la remise en cause la plus brutale des libertés démocratiques, comme le droit de réunion ou d'expression, se systématisent. Régulièrement de nouvelles limites sont franchies. Le 10 décembre 2019, c'est devant un président d'université « estomaqué » que les forces de police interviennent sur le campus de Brest, coursant les étudiants jusqu'au fond de la bibliothèque pour les matraquer. Les conseils d'universités adoptent des règlements intérieurs de plus en plus liberticides, comme à Paris V et Paris VII où ils imposent aux étudiants de demander en préfecture l'autorisation pour toute réunion dans l'enceinte de l'université. Le ministère a déposé au CNESER du 20 janvier 2020 un projet de décret visant à rendre passible de sanction les étudiants et « leurs complices » « *auteur de tout fait de nature à porter atteinte à l'ordre, ou au bon fonctionnement ou à la réputation de l'université* ». C'est de fait créer un délit d'opinion pour les étudiants !

Car pour le gouvernement, toutes les méthodes sont bonnes pour mater la jeunesse. On se souvient notamment du sort réservé aux 150 lycéens de Mantes-la-Jolie réprimés en décembre 2018, forcés de s'agenouiller les mains derrière la tête par les forces de répression. Sur les

images, un policier commentait : « *Voilà une classe qui se tient sage !* ». Le banquier Macron a terminé ses vœux du 31 décembre dernier en rappelant la grande importance qu'il accordait à la mise en place du service national universel (SNU) « *pour assurer l'unité de la Nation* ». Ce SNU, obligatoire dès 16 ans à la sortie du collège, sera encadré principalement par des militaires... et son budget (au moins 1,5 milliard € d'euros par an) serait pris sur celui de l'Éducation nationale. 1 mois de service obligatoire, avec 15 jours d'embrigadement et 15 jours de travail gratuit.

Face à la répression qui se déchaîne, particulièrement contre la jeunesse étudiante et la jeunesse lycéenne, la responsabilité des dirigeants syndicaux est d'organiser le combat pour leur défense. Dans ce sens et dans l'immédiat, la première mesure qui s'impose serait de convoquer **un meeting unitaire à Paris contre la répression, pour l'arrêt de toutes les poursuites, pour la réintégration des travailleurs suspendus ou menacés de licenciement, pour chasser les flics des facultés et des lycées**. Les organisations de l'ESR ont une responsabilité particulière, c'est pourquoi les militants révolutionnaires doivent combattre pour que les syndicats de l'ESR prennent l'initiative d'un tel meeting en invitant la FSU et tous ses syndicats, les confédérations CGT et FO, les syndicats de lycéens, les fédérations de parents d'élèves.

Sur quelle orientation combattre ?

Avec la LPPR, l'objectif du gouvernement est clair, détruire l'université et la recherche publiques, et le statut des personnels. Pour vaincre le gouvernement, lui imposer le retrait pur et simple de son projet de LPPR, les personnels doivent trouver les moyens de ne pas être emportés par la spirale de la défaite subie sur les retraites. Car il ne faut pas le nier, les conditions du combat engagé sont extrêmement difficiles. Symboliquement, le point d'orgue de la mobilisation du 5 mars a été marquée par des « *facs et des labos morts* ».

Plus que jamais il est nécessaire de combattre pour imposer aux dirigeants syndicaux de l'ESR - FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB), CGT, FO - et des étudiants (UNEF, Solidaires) :

- qu'ils se prononcent clairement pour le retrait pur et simple du projet de LPPR,
- qu'ils rompent immédiatement toutes négociations avec le gouvernement à ce sujet et boycottent toutes les instances qui mettent en place sa réforme-destruction.

Pour ne pas enterrer la mobilisation dans des actions disloquées et démoralisantes, il est nécessaire qu'ils **ouvrent la perspective d'une manifestation nationale au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche avec des centaines de milliers d'étudiants, de profs et de personnels pour exiger le retrait pur et simple de la LPPR**.

Le 6 mars 2020



Les militants interviennent et informent C.P.S.

Adresse aux directions syndicales Cité scolaire Blaise Pascal – Clermont-Ferrand, 12 décembre 2020

Le discours d'E. Philippe le 11 décembre est tombé comme un couperet, le gouvernement entend en finir avec les régimes de retraites, régime général comme régimes spéciaux, en faisant fi de la volonté des travailleurs exprimée dans la grève massive du 5 décembre.

Les enseignants de la cité scolaire Blaise Pascal, réunis en HMI, exigent le retrait du projet de loi de destruction de la retraite du gouvernement Macron-Philippe-Delevoye.

Le gouvernement a annoncé l'ouverture de concertations pour la mise en œuvre de son projet.

Dans l'enseignement, elles commencent dès demain. Entrer dans de telles discussions, c'est accepter le cadre de la liquidation du code des pensions.

C'est pourquoi nous demandons aux directions syndicales de ne pas entrer dans de telles discussions.

Ce qui est à l'ordre du jour c'est le combat pour affronter le gouvernement.

Pour obtenir le retrait de la réforme de liquidation des retraites, le combat des travailleurs doit être centralisé.

Nous nous adressons aux directions syndicales pour qu'elles se prononcent pour l'organisation dans une manifestation centrale et nationale au siège du pouvoir dans les plus brefs délais.

36 pour 2 Abs 1 NPPV

Motion des enseignants du lycée Jean-Baptiste Dumas – Alès, 9 janvier 2020

Les enseignants du lycée Jean-Baptiste Dumas d'Alès, réunis le jeudi 9 janvier, avant la manifestation unitaire contre le projet gouvernemental, proposent que dans tous les secteurs soit reprise cette adresse aux directions nationales des organisations syndicales :

Nous nous adressons aux directions des organisations syndicales qui nous représentent.

Pour rassembler la force qui s'est encore manifestée aujourd'hui le 9 janvier, pour frapper vite et fort avant que les secteurs les plus mobilisés jusque-là s'épuisent, et pour faire plier le gouvernement, nous vous appelons à :

- Cesser immédiatement de participer aux concertations gouvernementales, dont le cadre est l'application de la réforme des retraites

- Appeler et organiser dans les plus brefs délais une manifestation nationale à Paris, au siège du pouvoir, sur le mot d'ordre : retrait pur et simple de la réforme.

Texte de l'Assemblée générale du campus CNRS de Grenoble, 16 janvier 2020

Avec son projet de loi de retraites par points, le gouvernement confirme sa volonté d'en finir avec les régimes de retraites, le régime général, celui de la fonction publique, et tous les régimes spéciaux.

Il veut diminuer massivement le niveau des pensions et des retraites, nous faire travailler plus et plus longtemps.

Avec sa « Conférence sur l'équilibre financier », le gouvernement cherche à faire endosser par les syndicats cette politique de liquidation de nos retraites.

L'AG, réunie le 16 janvier 2020, s'adresse aux directions des organisations syndicales qui nous représentent pour leur dire :

N'y allez pas !

L'objectif doit rester le retrait pur et simple de ce projet de loi !

Adopté à l'unanimité des 40 présents

Adresse de la Commission exécutive de la section CGT Finances publiques du Tarn, le 29 janvier 2020

La position de la CGT pour le retrait de la réforme des retraites et pour la généralisation du mouvement de grève serait en totale contradiction avec sa participation à la conférence de financement des retraites. La Commission exécutive de la section CGT Finances publiques du Tarn se prononce contre la participation de la confédération à cette conférence.

En effet, il suffit de lire la lettre du 11 janvier adressée par E. Philippe aux « partenaires sociaux ». Ceux-ci sont convoqués pour discuter de « l'équilibre et du financement du système universel de retraite par points ».

Participer à cette conférence, c'est participer à enterrer notre système de retraite par répartition.

Il n'y a rien à discuter ! Le seul mot d'ordre doit être : retrait pur et simple !

La CGT doit quitter cette conférence, et s'adresser à FO pour réaliser l'unité pour le boycott.

Motion adoptée à l'unanimité par le conseil syndical du SNUipp 34 réuni à Montpellier le 2 mars 2020

Le conseil syndical, vient d'apprendre que la direction de FO avait décidé de sortir de la Conférence dite de financement des retraites. Il est possible que la direction de la CGT fasse de même.

Le conseil syndical se prononce pour que la direction du SNUipp et celle de la FSU se retirent, sans délai, des concertations avec le ministère de l'Éducation anticipant la mise en œuvre de la réforme des retraites dont nous exigeons le retrait.



C.P.S. informe - On nous communique

Motion de la commission exécutive de l'UD CGT de l'Isère, 31 janvier 2020

La CE de la CGT de l'Isère réunie le 31 janvier 2020 demande que la délégation CGT quitte immédiatement la conférence de financement et ne participe à aucun de ses groupes de travail.

Le projet de loi ayant été présenté devant le conseil d'État, le dialogue social est rompu.

Le cadre imposé est celui de la mise en place de la retraite à point et donc contraire à notre revendication de retrait du projet de loi.

L'acceptation par le 1^{er} ministre de la présentation des propositions de la CGT est un leurre, un piège pour nous entraîner à participer à la mise en place de sa réforme.



Motion de la CGT CHU de Clermont-Ferrand, 6 février 2020

La commission exécutive du syndicat CGT du CHU de Clermont-Ferrand réunie ce jour le 6 février 2020 demande que la délégation CGT quitte immédiatement la conférence de financement et ne participe à aucun de ses groupes de travail.

Le projet de loi ayant été présenté devant le conseil d'état, le dialogue social est rompu. Le cadre imposé est celui de la mise en place de la retraite à point et donc contraire à notre revendication de RETRAIT du projet de loi !

L'acceptation par le 1^{er} ministre de la présentation des propositions de la CGT est un leurre, un piège pour nous entraîner à participer à la mise en place de sa réforme.

La CE du syndicat CGT du CHU de Clermont-Ferrand exige également l'organisation d'une manifestation nationale devant l'assemblée nationale dans le cadre d'un appel à la grève générale.

Motion adoptée à l'unanimité des membres présents.

Motion de l'Assemblée générale des agents de la DIRECCTE-PACA Unité départementale 13

L'ensemble des travailleurs, des jeunes, des privés d'emplois, des précaires qui sont engagés depuis le 5 décembre contre la réforme des retraites exige avec force **le retrait pur et simple du projet Macron**.

Depuis l'officialisation du projet, le 11 décembre, Philippe appelle au dialogue social, à la co-construction du régime universel, voulu par le capital financier représenté par Macron, et donc à la co-destruction de la retraite par répartition.

Le 11 janvier, Philippe a écrit aux organisations syndicales : il « *confirme la volonté du gouvernement de construire un système universel de retraite* ». Il propose également de mettre en œuvre la réforme au moyen d'une « *conférence sur l'équilibre et le financement des retraites* » dont les conclusions seront prises en compte dans le cadre du vote de la loi détruisant nos retraites !

Obtenir le **retrait du projet Macron** nécessite d'organiser le **combat contre le gouvernement**.

Est-ce combattre pour le retrait que d'aller négocier avec le gouvernement la MISE EN OEUVRE du projet Macron ? Non !

Dirigeants syndicaux CGT, FO, FSU, Solidaires, combattez pour le RETRAIT du projet :

- **ROMPEZ sans délai toute concertation avec le gouvernement !**
- **REFUSEZ toute participation à la « conférence sur l'équilibre et le financement des retraites » !**

Finissons-en également avec les journées d'actions à répétition qui dispersent et émiettent le combat.

Nous nous prononçons pour la centralisation des forces, **pour l'organisation d'une manifestation nationale permettant une montée en masse à Paris, au siège du pouvoir**.

Le 24 janvier, Philippe présente son projet de destruction de nos retraites en conseil des ministres.

Le 24 janvier : manifestation de tout le pays en direction de Matignon pour arracher le retrait !

Nous transmettons cette motion à tous les syndicats en lutte pour le retrait du projet Macron et leur demandons de la reprendre.

Marseille, le 13 janvier 2020

15 votants : 11 pour, 4 abstentions, 0 contre.



**Face aux attaques du gouvernement,
réalisons l'unité sur un objectif clair :**

- **Retrait du Revenu Universel d'Activité (RUA)**
- **Retrait du projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR)**
- **Aucune discussion avec le gouvernement sur ces projets**
- **Des centaines de milliers d'étudiants, de profs et de personnels à Paris au ministère de l'enseignement du supérieur et de la recherche unis pour le retrait de la LPPR**

Avec ses projets de lois RUA et LPPR, le gouvernement veut attaquer violemment les étudiants.

Après ses contre-réformes de l'assurance chômage et des retraites, il veut désormais liquider les aides sociales, notamment les aides étudiantes et les bourses avec le RUA.

La jeunesse étudiante est déjà extrêmement précarisée¹. Cependant le gouvernement compte attaquer brutalement ce qu'il reste des conquêtes étudiantes, le statut d'étudiant. Le gouvernement est en train d'élaborer dans le cadre de son "plan pauvreté", un projet de fusion des différentes aides sociales et minima sociaux (RSA, APL...), il se nomme Revenu Universel d'Activité (RUA)². L'attaque contre les étudiants réside dans le regroupement des aides dont ils bénéficient y compris les bourses distribuées par les CROUS. Ce projet de fusion des aides vise non seulement la baisse du montant des aides perçues, mais en plus, la liquidation des CROUS ! Leur raison d'être c'est d'abord la distribution des bourses étudiantes. La destruction de cette mission centrale condamnerait donc également tous les services qui lui sont rattachés, la restauration et le logement qui seraient livrés au privé. Alors que les services du CROUS structurent la (sur)vie étudiante, le RUA est une attaque brutale contre leurs conditions de vie et de tous ceux qui bénéficient des aides sociales (le projet concerne 17 millions de personnes !).

La ministre F. Vidal est on ne peut plus claire, le 02 janvier sur France Inter : « Il y aura un volet spécifique pour les étudiants, ce que nous faisons avec les organisations étudiantes c'est de regarder qu'est ce qui va être le plus efficace et si cela peut se mettre en place plus rapidement [avant 2023 date officielle de la mise en place du RUA] notamment avec un système de guichet unique»³

D'ores et déjà, des associations pour les droits des handicapés ont quitté les concertations avec le gouvernement, refusant d'assister à la destruction de l'AAH par le RUA⁴. La seule mesure d'urgence contre la précarité étudiante c'est le retrait du RUA en organisant la défense inconditionnelle des CROUS. L'UNEF Montpellier appelle la direction nationale de l'UNEF, principal syndicat étudiant, à organiser nationalement le combat pour le retrait du RUA et donc à quitter d'urgence les concertations avec le gouvernement.

Après la loi d'autonomie financière (LRU) la sélection à l'université (Parcoursup) et le bac Blanc, les étudiants, profs et personnels doivent impérativement s'unir contre la destruction de l'Université publique avec la LPPR.

La LPPR est un jalon déterminant de la privatisation finale de l'université. La mesure phare étant la fin de leur financement public en fonction du nombre d'étudiants. Les financements publics seront distribués ponctuellement sous la forme de subventions de projets dont la pertinence sera évaluée selon des critères de « performance » en fonction de l'implication de partenaires privés. Il s'agit donc clairement de subordonner la recherche et la formation aux intérêts économiques des entreprises. La constitution d'une quinzaine de Pôles Universitaires d'Innovation (PUI) se fera au détriment des petites universités condamnées à devenir des universités poubelles. La valeur de nos diplômes dépendra alors du prestige local de la formation suivie et non plus du cadre national de reconnaissance des diplômes. La destruction du statut des enseignants est au cœur du projet du gouvernement. Parce qu'il comprend un nombre d'heures d'enseignement, ce statut protège nos formations, la valeur nationale de nos diplômes et le salaire de nos profs.

Dans le cadre de la LPPR, nos formations ne pourront plus être financées et nos diplômes nationaux reliés aux conventions collectives et aux statuts de la fonction publique disparaîtront. Depuis le 27 janvier 2020⁵, la modification d'un arrêté autorise les établissements privés et publics à délivrer des diplômes. C'est la généralisation des « masters » payants déjà mis en place à Nice qui ne sont pas des masters, mais des diplômes d'établissement reconnus par rien ! La LPPR est un projet de destruction de l'université publique par la systématisation des financements par projets issus du privé, l'explosion du statut d'enseignant-chercheur, de nos formations et de la valeur nationale de nos diplômes.

¹https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/11/14/precarite-pres-de-20-des-etudiants-vivent-en-dessous-du-seuil-de-pauvrete_6019163_4355770.html

²<https://www.mediapart.fr/journal/france/280220/la-reforme-des-minima-sociaux-avance-masquee-par-le-feuilleton-des-retraites>

³<https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-02-janvier-2020>

⁴<https://www.ouest-france.fr/sante/handicaps/handicap-quatre-associations-claquent-la-porte-de-la-concertation-sur-le-revenu-universel-6721257>

⁵<https://beta.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041623431>

Face à ces projets, réalisons l'unité pour obtenir leur retrait !

L'objectif du gouvernement Macron est clair : détruire l'université publique avec la LPPR et détruire le statut d'étudiant avec le RUA dans le même mouvement.

Pour empêcher la destruction de nos conquêtes, de l'université publique et du statut d'étudiant, L'UNEF Montpellier appelle à l'unité des étudiants avec leurs enseignants et de l'ensemble des organisations syndicales **pour le retrait pur et simple de ces projets.**

Actuellement, les dirigeants nationaux de nos organisations syndicales d'étudiantes et de personnels discutent avec le gouvernement et se parent d'une multitude de revendications/propositions pour une meilleure LPPR, un meilleur RUA. L'UNEF Montpellier s'adresse à la direction nationale de l'UNEF pour qu'elle rompe immédiatement la concertation sur le RUA et la LPPR, et se dispose à engager les étudiants nationalement dans le combat pour leur retrait dans l'unité avec leurs enseignants ! Cela implique de dresser la perspective d'une **manifestation nationale de centaines de milliers d'étudiants, de profs et de personelles à Paris au Ministère pour le retrait de la LPPR.**

L'UNEF Montpellier appelle les autres AGE UNEF en France à faire de même et transmettra à sa direction toutes les prises de position des étudiants à Montpellier s'adressant à elle.

L'UNEF Montpellier appelle à manifester le 5 Mars sur les mots d'ordre du retrait des projets de RUA et de LPPR, pour que nos directions syndicales nationales cessent les concertations et dressent la perspective d'une manifestation nationale au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'UNEF Montpellier n'appellera pas au blocage de l'université et rejoint de nombreux étudiants qui expriment à juste titre l'impasse que le blocage représente. La fac s'arrêtera le jour où dans l'unité, profs et étudiants auront décidé de la grève. La seule question à ce stade, c'est « pour ou contre le retrait », c'est cela l'unité entre les étudiants et non la division « pour ou contre le blocage » que nous vivons dans chaque assemblée générale.

L'UNEF Montpellier appelle les étudiants à se réunir, à prendre position dans leur promotion et à élire des représentants pour porter leur mandat dans les Assemblées Générales. Cela dans le but de constituer un comité central des représentants des étudiants mandatés et révocables chargés d'organiser de manière pratique et représentative le combat pour le retrait.

L'UNEF Montpellier fait connaître la motion émanant de la promotion de Master 1 MEEF lettres modernes et classiques. Elle appelle sur ces revendications à l'unité UNEF et Solidaires étudiant.e.s et invite les autres promotions à en débattre et prendre position.

Motion adoptée par la promotion de Master 1 MEEF lettres modernes et classiques

Nous, étudiants de M1 MEEF LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES, avons pris connaissance des projets du gouvernement de Revenu Universel d'Activité (RUA), de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) et de réforme du Master MEEF.

Nous nous prononçons pour :

☞ *Le retrait du RUA, projet de fusion des aides sociales, dont les bourses étudiantes et les APL, et donc de liquidation des CROUS*

☞ *Le retrait de la LPPR, projet de destruction finale de l'Université publique*

☞ *Le retrait du projet de réforme du Master MEEF et des concours, projet visant à détruire totalement la formation des enseignants ainsi que le statut de fonctionnaire stagiaire*

☞ *La perspective d'une manifestation nationale à Paris au ministère pour leur retrait*

Au vu des objectifs de ces projets : aucune discussion ne peut avoir lieu avec le gouvernement à leur sujet.

Nous appelons les dirigeants nationaux et locaux de nos organisations syndicales : l'UNEF, Solidaires étudiant.e.s, à réaliser l'unité avec les organisations des personnels pour organiser nationalement le combat pour leur retrait pur et simple.

Cela implique:

☞ *De se retirer de toutes les concertations avec le gouvernement sur ces projets*

☞ *De dresser la perspective d'une manifestation nationale : 1 millions d'étudiants à Paris aux côtés de leurs enseignants et des personnels au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour imposer le retrait de la LPPR, revendication devant impérativement unir tous les étudiants, professeurs et personnels aujourd'hui à l'université afin de pouvoir faire reculer le gouvernement Macron.*

Nous élisons nos représentants révocables sur ce mandat. Nous appelons les autres promotions à prendre position : dans le but de former un comité central des représentants des étudiants de l'Université Paul Valéry pour organiser le combat et ses modalités.

Nous estimons que le blocage illimité ou reconductible est une impasse qui nous divise et qui se substitue à la grève des universités décidée dans l'unité.

Nous appelons les personnels, enseignants et étudiants à faire de même dans leurs équipes et dans leurs promotions.

Nous appelons l'AG à reprendre cette motion de synthèse. Si cette motion est adoptée nous proposons de soumettre au vote de l'AG l'abandon de la plateforme revendicative déjà existante dans l'optique de construire une organisation représentative et démocratique sur des bases collectives, celles de l'orientation contenue dans la motion : unité pour le retrait et la manifestation centrale à Paris.

Après délibérés : 17 votants / Motion adoptée : 9 Pour, 8 Abstentions / Amendement adopté : 15 Pour

Représentant élu sous mandat révocable : Alexis, 14 Pour.

Le 02/03/2020.

Pour nous faire connaître des prises de position, s'organiser avec nous : collectifage.unef.mtp@gmail.com .

Montpellier, le 04/03/2020

Algérie

Après l'« élection » du 12 décembre 2019 par laquelle le pouvoir a désigné Tebboune « président de la République » alors que les masses se dressaient contre la convocation de cette élection et la boycottaient activement, cet article, que les camarades de Maghreb socialiste nous ont fait parvenir, fait le point et donne l'orientation sur laquelle combattent dans la situation actuelle les militants regroupés autour de Maghreb socialiste.

Qui est Tebboune ? Il fut premier ministre de Bouteflika et fervent partisan du 5^e mandat contre lesquels les

masses se dressèrent voilà un an (se reporter aux précédents articles publiés dans CPS). Il fut l'un des proches de feu le général Gaïd Salah unanimement rejeté par les masses ! Un homme du système, dont le fils, impliqué dans une affaire d'une saisie de plusieurs centaines de kilos de cocaïne, vient d'être blanchi par la justice...

Au soir de son « élection », Tebboune déclarait à l'attention du « hirak béni » : « je lui tends la main pour un dialogue franc ». Il s'empessa aussi de remercier le général Gaïd Salah...

Un an après le déclenchement du « Hirak », plus que jamais à l'ordre du jour,

IMPOSER AUX DIRIGEANTS DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES, PARTIS ET SYNDICATS, QU'ILS ROMpent TOUT DIALOGUE AVEC LE RÉGIME !

IMPOSER LE FRONT UNIQUE DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES, PARTIS ET SYNDICATS, SUR L'ORIENTATION :

- **À BAS LE RÉGIME ! DEHORS TEBBOUNE !**
- **SATISFACTION IMMÉDIATE DES REVENDICATIONS DÉMOCRATIQUES ET OUVRIÈRES !**
- **ASSEMBLÉE NATIONALE SOUVERAINE !**

Un an après le déclenchement de la mobilisation historique de février 2019 pour en finir avec le régime, force est de constater que ce dernier n'est pas à ce stade parvenu à se rétablir, et ce malgré les innombrables tentatives de replâtrage qui se sont succédé tout au long de l'année, à l'initiative des forces directement liées au régime mais aussi de ceux qui prétendent le combattre tout en n'ayant cessé de tenter d'établir un pont avec ce dernier, comme nous avons pu le démontrer dans nos précédentes déclarations de *Maghreb socialiste*.

La cooptation par l'armée et l'impérialisme dans son ensemble d'Adelmadjid Tebboune, comme président de la république, n'a rien réglé. Les masses restent mobilisées, et les manifestations commémorant le premier anniversaire du soulèvement montrent à quel point les jeunes et la classe ouvrière sont déterminés à en découdre. Il suffit pour cela de voir avec quelle énergie les manifestants ont tenté de se rendre au palais de la

présidence pour le premier anniversaire du hirak, malgré les tentatives de la police de les faire refluer, aux cris de « *Nous sommes venus vous dégager !* » et « *le peuple veut faire chuter le régime* », « *nous ne sommes pas là pour faire la fête* » (par allusion à la décision de Tebboune de faire du 22 février une journée commémorative du hirak).

Pas d'état de grâce : la réalité, c'est qu'il n'a pas fallu plus de quelques semaines pour que les masses absorbent le revers subi à travers l'opération du 12 décembre et ne repartent au combat. La lutte des classes, de ce point de vue, ne connaît aucune trêve. Et ce d'autant plus que l'aggravation de la crise économique à l'échelle internationale a d'ores et déjà des conséquences dramatiques sur les conditions de vie des masses algériennes et va nécessairement conduire le régime à accélérer le rythme des réformes visant à pulvériser les acquis des travailleurs (code du travail, retraite, réforme de la santé et de l'éducation, de la sécurité sociale, etc.).

Une économie aux abois

Selon les chiffres officiels, le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 1,9% en janvier 2020. C'est du moins les chiffres rapportés par l'ONS (Office national des statistiques), dont tout le monde sait que leur fiabilité est pour le moins questionnée !

La réalité est qu'il y a évidemment un écart considérable entre la hausse des prix des produits de première nécessité (comme celle des fruits et légumes, qui flirte avec les 6 %), et celle des produits manufacturés, dont la faiblesse de la hausse de l'inflation ne fait que traduire le marasme économique que connaît l'Algérie, en relation avec la

faiblesse des revenus des travailleurs qui sont contraints d'établir des priorités.

Mais il y a un indicateur qui est bien plus révélateur de la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'économie du pays : c'est le déficit de la balance commerciale.

Ce dernier continue de se creuser de façon inéluctable. Selon les statistiques rendues publiques aujourd'hui 29 février par la direction générale des Douanes (DGD), il s'est établi, en 2019, à 6,11 milliards de dollars, contre un

déficit de 4,53 milliards de dollars en 2018, soit une hausse annuelle de 34,81%.

Selon la DGD, les exportations algériennes ont atteint 35,82 milliards de dollars en 2019, contre 41,79 de dollars en 2018, enregistrant une baisse de 14,29%.

Et si la facture des importations a sensiblement baissé (9,49 % selon l'ONS), ce n'est qu'au prix d'une politique de restriction des importations qui touche tout particulièrement les produits de première nécessité, à telle enseigne qu'on assiste aujourd'hui par exemple à une véritable contrebande concernant les médicaments.

Les exportations quant à elles ont couvert les importations à hauteur de 85,43%, contre 90,22% en 2018. « *Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations algériennes l'année dernière, soit 92,80% du volume global des exportations, en s'établissant ainsi à 33,24 Mds US \$, contre 38,87 Mds US \$, en 2018, enregistrant un recul de 14,48%* », note encore la direction générale des Douanes.

Est il nécessaire de rappeler que l'économie nationale est directement liée à sa dépendance aux hydrocarbures, dont les prix ont connu une chute vertigineuse, en lien avec la récession qui s'annonçait à l'échelle internationale avant même que ne se déclenche l'épidémie du coronavirus ?

En une semaine, du fait de la crise mondiale qui se développe, le baril de pétrole est descendu à 49 dollars, accusant une chute de plus de 14 %. Il y a de fortes chances que cette situation aille de mal en pis, compte tenu de la crise internationale qui couve (au moment où cette déclaration est rédigée, les cours des bourses à l'échelle internationale accusent une chute de 12 %, un véritable krach boursier d'une intensité équivalente au Tsunami de 2008).

Cette situation augure, en tout cas, de lendemains sombres pour l'économie algérienne.

Quand bien même l'économie algérienne a toujours été une économie de bazar du fait de la dépendance de la bourgeoisie compradore à l'impérialisme, il n'en demeurerait pas moins que certains secteurs parvenaient jusqu'alors à surmager, du fait notamment des commandes publiques.

Mais aujourd'hui, l'économie est à l'arrêt, et il n'est nul besoin de faire de longs développements pour en donner les raisons. Tout tient au fait que la baisse des recettes liées aux hydrocarbures conduit inexorablement au précipice.

Est-il besoin de faire l'inventaire des entreprises au bord de la faillite, dans le secteur du bâtiment, dans la téléphonie - comme chez Condor, qui envisage la suppression de milliers de postes supplémentaires -, dans l'électroménager - comme chez l'Eniem, ancien fleuron de l'industrie publique en Algérie, qui n'a pas fini d'agoniser sous les coup de boutoir de ses dirigeants corrompus mais aussi ceux du régime lui-même, qui ne s'accommode pas de la combativité des travailleurs de cette entreprise, depuis le début du « hirak » ?

Est-il besoin de faire état des innombrables chantiers qui sont d'ores et déjà à l'arrêt, et pour certains purement et simplement abandonnés ? Est-il besoin de faire l'inventaire des innombrables faillites d'entreprises sous-traitantes, dans le bâtiment notamment, avec leurs cortèges de suppression de postes et de non paiement de salaire ? Rien que dans le bâtiment, ce sont 250 000 postes qui ont été supprimés en un an, et la purge n'est pas terminée.

La crise mondiale du secteur automobile frappe de plein fouet l'usine algérienne de Renault. Le journal en ligne TSA annonce que Renault Algérie production va mettre au chômage technique près de 1200 salariés de son usine d'Oued Tlelat (près d'Oran) à partir du 1^{er} mars, faute de kits CKD/SKD pour l'assemblage de ses véhicules.

Face à cette crise, pour combler les déficits, l'État continue de puiser dans les réserves de change, dont le volume a aussi fondu (moins de 60 milliards de dollars en décembre 2019). Une recette qui a aujourd'hui largement atteint ses limites, sachant que les statistiques des nombreuses officines programmaient un tarissement des réserves de change dans les deux ou trois ans, et ce avant le déclenchement de la crise économique actuelle.

Endettement extérieur, recours à la planche à billets, aucune solution n'est écartée, mais ce qui est dans tous les cas à l'ordre du jour pour le régime, c'est de mener une attaque frontale contre le prolétariat et la jeunesse à travers un train de réformes qui a été préparé depuis très longtemps mais qui n'a pu être mis en œuvre face la résistance de la classe ouvrière et de la jeunesse, en particulier depuis le déclenchement de la mobilisation du 22 février 2019.

L'élection de Tebboune avait pour objectif d'en finir avec le hirak, considéré par le régime comme une simple parenthèse à refermer.

Or loin de s'éteindre, le mouvement historique de la classe ouvrière et de la jeunesse a repris de la vigueur, quelques semaines à peine après le revers subi à travers l'élection de Tebboune.

Frappée de plein fouet par la détérioration de ses conditions matérielles d'existence, la classe ouvrière se mobilise...

Incontestablement, la mobilisation a été d'une intensité remarquable pour l'anniversaire du soulèvement. Une mobilisation marquée par le maintien des mots d'ordre de l'exigence du départ du régime, de la souveraineté du peuple, d'une dénonciation sans ambiguïté du régime militaro-policière et de sa façade civile, incarnée par Tebboune et sa bande. Une mobilisation qui n'a eu de cesse de mettre au centre la question des libertés

démocratiques, comme la liberté de manifester, la liberté de la presse, de constituer ses syndicats et partis, mais aussi le combat pour la libération des prisonniers politiques retenus arbitrairement dans les geôles du régime.

Mais au-delà, des mobilisations hebdomadaires des travailleurs et des étudiants, il y a aussi un développement

significatif de la lutte pour la défense des conditions élémentaires d'existence du prolétariat. Ainsi en est-il des manifestations et rassemblements quotidiens aux quatre coins du pays pour exiger le branchement du gaz ou de l'électricité, l'attribution de logements... mais aussi pour le règlement des impayés en matière de salaire, comme c'est le cas dans le groupe de travaux public de Haddad.

Cette mobilisation du prolétariat sur un terrain de classe s'est récemment illustrée à travers les mobilisations récentes qui se sont déroulées dans le secteur du primaire de l'éducation nationale, mais aussi au sein des personnels navigant commerciaux d'Air Algérie. Ces deux grèves notamment méritent qu'il y soit porté attention car elles illustrent chacune à leur façon les difficultés auxquelles le prolétariat est confronté.

...Sans parvenir à surmonter les obstacles auxquels elle est confrontée

La grève des enseignants du primaire

Dans l'éducation nationale, la situation a été marquée par la grève des enseignants du primaire depuis plusieurs mois. Une marche nationale a été convoquée le 17 février 2020 à l'appel de la coordination nationale des enseignants du primaire. Elle a été violemment réprimée par la police qui semble avoir eu des instructions fermes de la part du pouvoir. 300 enseignants du primaire étaient regroupés tôt le matin à la place des Martyrs, à Alger, avant d'entamer la marche vers le Palais du Gouvernement, rue Docteur Saâdane. Ils ont immédiatement eu à faire face aux forces de police.

Les enseignants sont confrontés à la politique de trahison ouverte des dirigeants syndicaux, tels ceux de l'UNPEF qui revendiquent « *la mise en place d'un statut particulier pour le secteur de l'éducation de sorte à ce qu'il soit*

indépendant de la Fonction publique » [sic] dans le cadre de la révision du système éducatif et de privatisation programmée par Tebboune. Mais il faut le dire, ils sont bien aidés par ceux qui, au sein de la « Coordination nationale des enseignants du primaire », développent l'idée que les instituteurs n'ont pas besoin de syndicats, ce qui revient en réalité à laisser les mains libres aux responsables syndicaux pour trahir et collaborer avec Tebboune tout à leur aise. A l'inverse, ce dont ont besoin les instituteurs, c'est de la constitution d'un véritable comité de grève, d'imposer aux dirigeants syndicaux d'y prendre place et les obligeant à se soumettre aux exigences des grévistes et à reprendre à leur compte les revendications.

La grève des personnels navigants Air Algérie

Le 17 février, les travailleurs personnels navigants commerciaux d'Air Algérie ont débrayé et se sont mis en grève avec, au centre de leurs revendications, la question des salaires, des conditions de travail. Mouvement spontané au départ, il a touché 1100 salariés qui ont débrayé sans déposer de préavis de grève. Immédiatement, dès le lendemain, la direction d'Air Algérie (autant dire le gouvernement Tebboune) a fait appel à la justice pour faire déclarer la grève illégale, et a organisé une répression de masse contre les personnels : 80 salariés au départ, 200 au final, dont 7 représentants syndicaux, ont été suspendus. Alors même que le combat aurait dû être mené en direction des autres syndicats de personnel d'Air Algérie, *Le Soir d'Algérie* rapporte les propos d'un syndicaliste :

« *Nous avons appelé les employés à la reprise du travail suite au communiqué du ministère de tutelle* » [...]. « *Nous avons déploré la hogra, et c'est la raison pour laquelle nous avons sollicité le dialogue avec les décideurs* ».

Farid Boucetta, membre des grévistes et président du Syndicat national du personnel navigant commercial algérien (SNPNCA), a indiqué à la presse que le mouvement de contestation n'était en aucun cas une grève mais un « *débrayage de quelques minutes* », « *profitant des mauvaises conditions atmosphériques marquées par le brouillard, survenues dans la matinée au niveau de l'aéroport Houari-Boumediène* », a-t-il ajouté.

Alors que de toute évidence, le gouvernement veut faire de cet affrontement un exemple à l'usage des autres secteurs du prolétariat qui cherchent les voies de l'affrontement avec le pouvoir, comme on peut le voir, pour ce responsable syndical, il ne s'agissait en aucun cas de poursuivre la grève pour exiger la levée des sanctions. Au contraire, sous couvert de contester la décision du juge qui déclarait la grève illégale, le « syndicaliste » va jusqu'à expliquer, avec un cynisme rare, que le débrayage n'était pas un mouvement de grève, légitimant par là-même le fait que la justice aux ordres puisse trancher en matière de droit de grève !

En définitive, ces deux mouvements nous montrent que malgré la volonté de combattre de pans entiers du prolétariat, la classe ouvrière et la jeunesse algériennes sont confrontées à un obstacle majeur : la collusion, avec le régime, des dirigeants qui prétendent les défendre. Et ce qui vaut dans le cadre de la lutte pour les revendications ouvrières, vaut de manière générale pour l'ensemble du combat politique pour en finir avec le régime militaro-policier.

Ce qui manque au prolétariat, c'est une représentation authentique, un parti ouvrier à même de porter ses revendications, d'imposer la réalisation du front unique des organisations ouvrières, d'ouvrir une véritable perspective en matière de prise du pouvoir.

Entre invite au dialogue et répression, le pouvoir entend poursuivre son offensive

Depuis son élection, Tebboune combine l'invitation au dialogue lancée aux dirigeants syndicaux notamment, et la répression qui se poursuit contre les militants du hirak. Les militants qui ont été libérés restent le plus souvent sous le coup d'une condamnation ou ont déjà purgé leur peine, parfois, les deux en même temps.

Mais ce dont le régime est particulièrement conscient, c'est de la nécessité absolue d'empêcher la classe ouvrière et la jeunesse de combattre sur leur propre terrain. La violence de la répression qui s'est déchaînée contre les grévistes d'Air Algérie ou les enseignants du primaire en témoigne, de même que les propos tenus par Tebboune dans une interview accordée à la presse. Il a affirmé que *« la succession de grèves dans des secteurs importants à un timing précis n'est ni un phénomène sain, ni une pratique syndicale »*. *« Il s'agit là, de "politique politicienne" et non de la politique au sens noble du terme »*, a-t-il ajouté ; exprimant le souhait de voir *« ces gens revenir au bon sens et à la raison »*.

Parlant des grèves qui *« ternissent l'image du pays, nuisent aux citoyens et entravent leurs affaires »*, en référence à la grève du personnel navigant d'Air Algérie, il critique *« ceux qui déclenchent des grèves par SMS une demi-heure à l'avance »*, rappelant que la loi exige un préavis et la précision des motifs afin de favoriser l'ouverture de négociations pour trouver des solutions.

Dans le même temps, le régime est conscient qu'il a besoin de la collaboration sans faille des dirigeants des organisations d'origine ouvrière, en particulier des dirigeants des syndicats, pour mettre en œuvre les réformes. Et la présentation du plan d'action par le premier ministre en dit long sur l'ampleur des attaques qui sont prévues.

Sans rentrer dans le détail, ce plan d'action est une véritable déclaration de guerre au prolétariat ; tous les secteurs sont concernés : réforme de la santé, qui se traduit par une privatisation rampante du secteur et des hôpitaux, réforme des retraites, réforme de l'éducation, qui sous couvert de refonte des programmes et d'« allègement » des cartables, se traduira inévitablement par la suppression de postes et de certaines matières, remise en cause des quelques garanties rattachées au statut de la fonction publique, remise en cause des subventions aux produits de première nécessité, etc.

La violence des attaques prévues nécessite d'y associer les dirigeants syndicaux, et c'est le sens du calendrier de rencontres bilatérales qui a été mis en place par le ministre de l'éducation. Profitant du désarroi relatif qui a suivi l'élection de Tebboune, les dirigeants syndicaux de l'éducation ont décidé de se rendre aux convocations du ministre, en trahissant de fait l'aspiration des masses qui ne veulent aucun dialogue avec le régime.

UNE PRIORITÉ POUR EN FINIR AVEC LE SYSTÈME :

- **IMPOSER AUX DIRIGEANTS DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES, PARTIS ET SYNDICATS, QU'ILS ROMpent TOUT DIALOGUE AVEC TEBBOUNE ET SON GOUVERNEMENT !**
 - **QU'ILS ORGANISENT LE FRONT UNIQUE DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES, PARTIS ET SYNDICATS, POUR EN FINIR AVEC LE RÉGIME**
-

La puissance objective de la mobilisation du prolétariat et de la jeunesse n'est pas parvenue à cette étape à desserrer l'étau et à faire sauter les verrous qui empêchent d'atteindre l'objectif de la chute du régime. Les raisons tiennent au fait que les dirigeants des organisations d'origine ouvrière, partis et syndicats, participent, chacun à sa manière, à l'entreprise de restauration du système.

Les dirigeants des organisations syndicales (CSA, UGTA) le font à travers la participation au dialogue social dans le cadre des invitations lancées par le gouvernement.

Quant aux partis qui se réclament des travailleurs (PT, PST...), ils sont partie prenante d'une coalition avec des organisations bourgeoises (FFS RCD,...) sur la ligne d'une transition démocratique et d'un « processus constituant », opposé à l'aspiration légitime du prolétariat algérien à l'exercice de sa souveraineté à travers l'élection d'une assemblée nationale souveraine, élue sous leur contrôle.

Inversement, en finir avec le régime suppose d'imposer aux dirigeants des organisations ouvrières, à ceux des syndicats en particulier, qu'ils rompent immédiatement tout dialogue. Ce qui s'exprime spontanément dans les mobilisations doit trouver une expression consciente dans un combat organisé sur la ligne :

À BAS LE RÉGIME ! DEHORS TEBBOUNE !

RUPTURE DE TOUT DIALOGUE DES DIRIGEANTS SYNDICAUX AVEC LE RÉGIME !

LIBÉRATION DE TOUS LES DÉTENUS POLITIQUES

SATISFACTION IMMÉDIATE DES REVENDICATIONS DÉMOCRATIQUES ET OUVRIÈRES !

ASSEMBLÉE NATIONALE SOUVERAINE !

Au demeurant, ce dont souffre cruellement le prolétariat en Algérie, c'est de l'absence d'une représentation qui lui soit propre, d'un parti ouvrier faisant de la classe ouvrière en soi, une classe pour soi, revendiquant le pouvoir et luttant à la tête de la population laborieuse pour le prendre.

Mener le combat pour le parti ouvrier nécessite que la classe ouvrière et la jeunesse algériennes se dotent d'une avant-garde révolutionnaire organisée sur cet axe. Une avant-garde révolutionnaire relierait le combat pour l'assemblée nationale souveraine à la perspective de l'établissement d'un véritable gouvernement ouvrier en Algérie dans l'objectif des États Unis socialistes du Maghreb.

Cet objectif ne peut être atteint sans défendre immédiatement un corps de revendications et mots d'ordre démocratiques et transitoires, notamment :

- Liberté totale d'expression, de presse, d'organisation, liberté totale de constituer des syndicats, droit de grève*
- Égalité totale entre les sexes, abrogation du code de la famille*
- Face à l'inflation, échelle mobile des salaires*
- Face au chômage, échelle mobile des heures de travail, partage du travail entre tous les bras disponibles, sans diminution de salaire*
- Face au pillage des différentes franges de l'oligarchie, et face aux faillites organisées des entreprises, ouverture des livres de compte, nationalisation ou renationalisation immédiate des entreprises et des grands moyens de production sans indemnité ni rachat.*

C'est le combat qu'ont commencé à engager les militants de *Maghreb socialiste*. Pour mener ce combat avec nous, prenez contact.

Le 29 février 2020



Prenez contact !

A.E.P.S. 1bis, rue GUTENBERG, 93100 MONTREUIL

<http://socialisme.free.fr> ★ e-mail : socialisme@free.fr